

**Edition 2026**



# Orientation, mode d'emploi.

Agriculture / Agroalimentaire / Environnement





2026



**MFR**  
CULTIVONS LES RÉUSSITES

[www.mfr.fr](http://www.mfr.fr)



Catalogue 2026

# BIEN ORIENTÉ : VOTRE AVENIR VOUS APPARTIENT



MYLÈNE GABARET  
Directrice générale de l'Apecita

**“**  
*Cultiver son avenir :  
l'art de trouver sa voie  
dans le monde agricole*  
**”**

Choisir une orientation, c'est un peu comme préparer une terre avant de semer : il faut du temps, de la réflexion et les bons outils pour faire germer un projet solide. Dans le vaste univers des métiers agricoles, les chemins sont nombreux et les opportunités bien plus riches qu'on ne l'imagine. Ce cahier expert est là pour vous aider à tracer votre propre route, en toute confiance.

S'orienter, ce n'est pas seulement "choisir un métier" : c'est se découvrir, comprendre ce qui nous anime, ce qui a du sens pour nous. Beaucoup partent d'une image idéalisée d'un métier ou d'un environnement de travail sans toujours connaître la réalité du terrain.

Prendre le temps de se questionner et d'échanger, c'est déjà avancer. C'est ce que nous vous proposons : transformer cette étape en une démarche constructive et sereine.

Parce qu'on ne peut pas choisir sans connaître, nous vous proposons tout d'abord l'exploration. Découvrir les métiers, rencontrer des professionnels, se mettre en situation : autant de façons concrètes de sentir si un environnement vous correspond. L'orientation devient alors un voyage d'apprentissage, jalonné de rencontres et d'expériences qui donnent du sens à votre projet.

Dans cette aventure, l'Apecita s'engage à vos côtés comme un véritable partenaire.

Notre rôle ? Vous aider à mettre en lumière vos forces, à comprendre les réalités du secteur et à trouver les formations les plus adaptées. Grâce à nos outils, nos experts et nos partenariats avec les acteurs de la formation, vous disposerez d'un accompagnement sur mesure, que vous soyez en début de parcours ou en reconversion.

Un projet professionnel n'est jamais figé. Le monde agricole, en pleine mutation, offre une infinité de passerelles et de possibilités d'évolution. Se former, se perfectionner, se réinventer : c'est aussi cela, cultiver son avenir. Ce cahier met en lumière les dispositifs et les parcours qui permettent de grandir tout au long de sa vie professionnelle.

Pour aller plus loin, notre association met à votre disposition deux plateformes complémentaires : AgrorIENTATION, 100 % dédiée à l'orientation et Apecita média, une véritable immersion au cœur du secteur : témoignages inspirants, analyses, reportages et actualités sur l'emploi et la formation. Ces ressources, riches en informations, vous permettront de nourrir votre réflexion et de passer à l'action.

Pour compléter vos recherches et bénéficier des précieux conseils de nos experts, je vous recommande en parallèle à prendre contact avec la délégation Apecita la plus proche de chez vous.

L'actualisation des informations est réalisée par les services de l'Apecita. Toutes les remarques ou informations nouvelles concernant ce document sont les bienvenues pour permettre d'améliorer les nouvelles éditions. Elles doivent être adressées à l'Apecita, 1 rue du Cardinal Mercier - 75009 Paris. Tél : 01 44 53 20 20. Email : [borchures@apecita.com](mailto:borchures@apecita.com). Site internet : [www.apecita.com](http://www.apecita.com) - [www.agrorIENTATION.com](http://www.agrorIENTATION.com). Publicité «Centres de formation» : [service@apecita.com](mailto:service@apecita.com). Tél : 01 80 27 26 00





**ENVIE D'AGIR  
DÈS AUJOURD'HUI  
POUR VOTRE FUTUR  
ET CELUI  
DES GENERATIONS A VENIR ?**

**L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE  
PUBLIC EN GRAND EST C'EST :**

## 13 CAMPUS

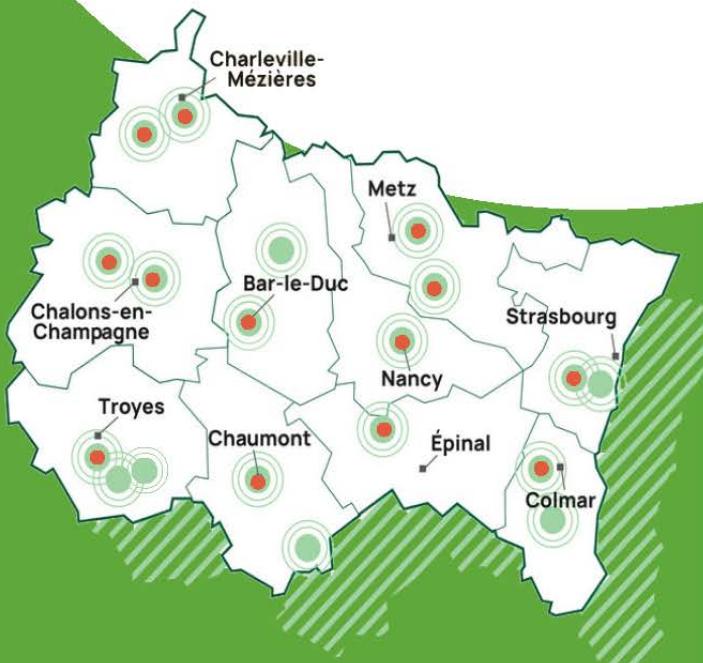
**Formation scolaire  
Apprentissage  
Formation continue**

### Pour vous aider à trouver votre voie :

- nourrir la planète,
- valoriser, préserver, développer le territoire et ses ressources,
- veiller au maintien des espèces,
- assurer la relève...

### + de 200 métiers

en adéquation avec les évolutions sociales, environnementales et technologiques.



parcours de la 4<sup>ème</sup> au titre d'ingénieur



# SOMMAIRE

**INTRODUCTION – L'orientation, c'est tout au long de la vie !** ..... Page 6

## LES FORMATIONS DIPLOMANTES

Découvrir l'enseignement agricole au cœur du vivant .....	Page 8
De la troisième au baccalauréat .....	Page 10
Quels emplois après un Bac pro ou un BP ? .....	Page 13
Formations courtes après le baccalauréat .....	Page 14
Quels emplois après un Bac + 2 ou un Bac + 3 ? .....	Page 17
Formations longues après le baccalauréat .....	Page 18
Se former après un Bac + 2 ou un Bac + 3 .....	Page 22
Bachelor Agro : Le nouveau diplôme agricole se dévoile .....	Page 24
Quels emplois après un Bac + 5 ? .....	Page 26
Les périodes de formation en milieu professionnel ou les stages .....	Page 27
L'Apecita apporte son expertise aux jeunes .....	Page 28

**DANS VOTRE RÉGION : DES ÉTABLISSEMENTS  
ET DES FORMATIONS** ..... Page 30

**LES FORMATIONS SPÉCIALISANTES** ..... Page 38

**L'ALTERNANCE AUX DEUX VISAGES** ..... Page 40

**LA FORMATION PROFESSIONNELLE** ..... Page 44

Les prestations bénéficiant d'un financement .....	Page 45
Les dispositifs .....	Page 47

**Se former à distance .....** ..... Page 50

**Comment savoir si un diplôme est reconnu  
par l'État et par les professionnels ?** ..... Page 52

**Petit glossaire de la formation 2.0 et 3.0** ..... Page 53

**Nouveau départ en agri/agro** ..... Page 54

**Les formations pour s'installer en agriculture** ..... Page 55

**Agroréférence : la référence  
en matière de métiers et de formations** ..... Page 57

**Les délégations Apecita** ..... Page 60



## L'ORIENTATION, c'est tout au long de la vie!

L'orientation, qu'elle soit scolaire ou professionnelle, peut parfois s'apparenter à la course du même nom. À vous de choisir votre rythme, vos balises et vos objectifs afin d'atteindre votre but. Mais pas de panique : vous pourrez, tout au long de ce processus, vous faire accompagner et conseiller par de nombreux acteurs qui seront, en quelque sorte, votre boussole ! Et si vous hésitez ou si vous vous trompez, de nombreuses passerelles existent pour vous permettre de rebondir et de changer d'orientation !

**C**omme dans le sport du même nom, pas question de se lancer dans son orientation tête baissée. La première des choses à faire est de fixer un objectif : le métier idéal. Pour cela, il est indispensable de se poser toute une série de questions sur ce qui vous plaît, vos centres d'intérêt, vos motivations... En quelques mots : ce qui vous poussera à vous lever chaque matin avec la même envie ! Que vous soyez collégien, lycéen, étudiant, salarié ou en recherche d'emploi, n'hésitez pas à vous pencher sur vos expériences passées pour mieux vous connaître. Questionnez aussi vos proches sur la manière dont ils vous perçoivent. Enfin, ne vous cantonnez pas aux métiers qui vous sont familiers. Soyez curieux !

Vous n'avez pas encore déterminé la direction à prendre ? Continuez à vous renseigner, à découvrir des secteurs d'activité par des rencontres, des stages, des jobs... Le chemin va se construire étape par étape au fur et à mesure de votre réflexion, de la validation de vos idées et de l'évolution de votre situation personnelle.

Vous avez identifié votre but ? Alors il est prudent de s'intéresser au marché de l'emploi dans le secteur. Même si la passion peut s'avérer un atout indéniable, n'oubliez pas que la finalité reste d'exercer un métier, et donc de se confronter aux réalités de l'emploi !

### Chacun cherche sa voie

Il est temps maintenant de définir le chemin le plus efficace pour construire votre parcours de formation.

Pour rappel, la formation a pour but

[WWW.AGRORIENTATION.COM](http://WWW.AGRORIENTATION.COM)

Mis en place par l'Apecita, le site [www.agrorientation.com](http://www.agrorientation.com) permet de trouver la formation adaptée à votre projet.

#### Il répertorie :

- une liste de 200 métiers ;
- 1 300 formations décrites ;
- 2 100 organismes de formation.

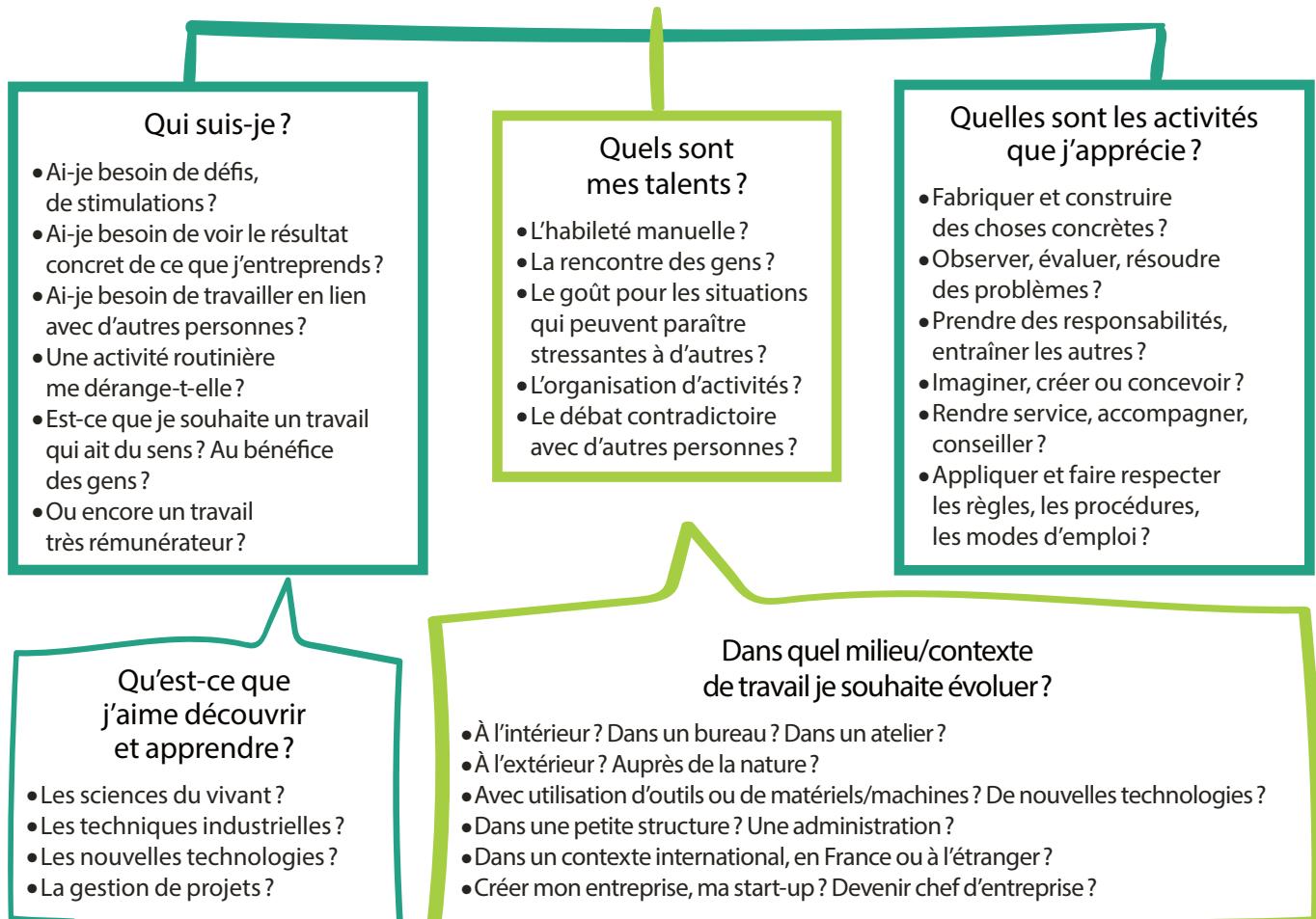
Retrouvez plus d'informations en page 57.

l'acquisition de nouvelles compétences permettant de devenir opérationnel dans une gamme de métiers. Elle rassemble la formation diplômante, qui permet d'obtenir un diplôme reconnu sur le marché du travail, et la formation qualifiante, qui permet d'initier ou de perfectionner une compétence ou une qualification. Vous pouvez vous renseigner auprès de professionnels qui exercent le ou les métiers visés. Quels sont leurs parcours de formation et les diplômes obtenus ? Mais n'oubliez pas que chaque trajectoire est unique. Vous devrez retenir celle qui vous convient et qui vous correspond le mieux. Études courtes ? Études longues ? CAP agricole ? Bac pro ? BTSA ? Licence ? Écoles d'ingénieurs ? Master ? Doctorat d'université ? Y a-t-il des passerelles possibles ? Si oui, à quel niveau ? Alternance ? Apprentissage ? Vous pourrez aussi tenir compte d'autres critères : la situation géographique des établissements de formation choisis, les caractéristiques territoriales du marché de l'emploi dans le secteur visé... Vous l'aurez compris, l'orientation ressemble avant tout à une course de fond. Celle-ci commence très tôt et elle se poursuivra très probablement tout au long de votre vie !



# CONCRÈTEMENT, PAR QUOI COMMENCER ?

## TOUT SIMPLEMENT PAR UN AUTO-QUESTIONNEMENT COMME CELUI-CI :



## L'Apecita vous accompagne

En tant que spécialiste de l'emploi et du recrutement en agriculture, en agroalimentaire et en environnement, l'Apecita propose aux étudiants, aux personnes en recherche d'emploi et aux salariés souhaitant évoluer dans leur entreprise ou changer de métier, un panel de services permettant de les guider dans leur orientation.

### ✓ Le bilan de compétences et professionnel

Vous recherchez un emploi, vous souhaitez évoluer, vous reconvertir mais... vous ne savez pas vers quoi, où, ni comment orienter vos recherches.

### ✓ L'entretien conseil

• Diagnostic : vous avez besoin de mieux vous connaître. À partir de tests et de questionnaires, l'Apecita vous aide à clarifier vos centres d'intérêt, vos motivations, à faire l'inventaire de vos compétences ou encore à identifier vos traits de personnalité.

• Orientation : vous recherchez des informations sur une formation à suivre pour exercer un métier, sur le contenu d'une formation précise, ou encore sur ses débouchés. Vous voulez découvrir la diversité des métiers de chaque filière.

### ✓ La chaîne YouTube de l'Apecita

Elle vous propose toute une série de webinaires présentant les métiers, les formations et l'emploi dans chaque filière, mais aussi de nombreux conseils pour votre orientation ou votre alternance.

### ✓ La chaîne des métiers agri/agro

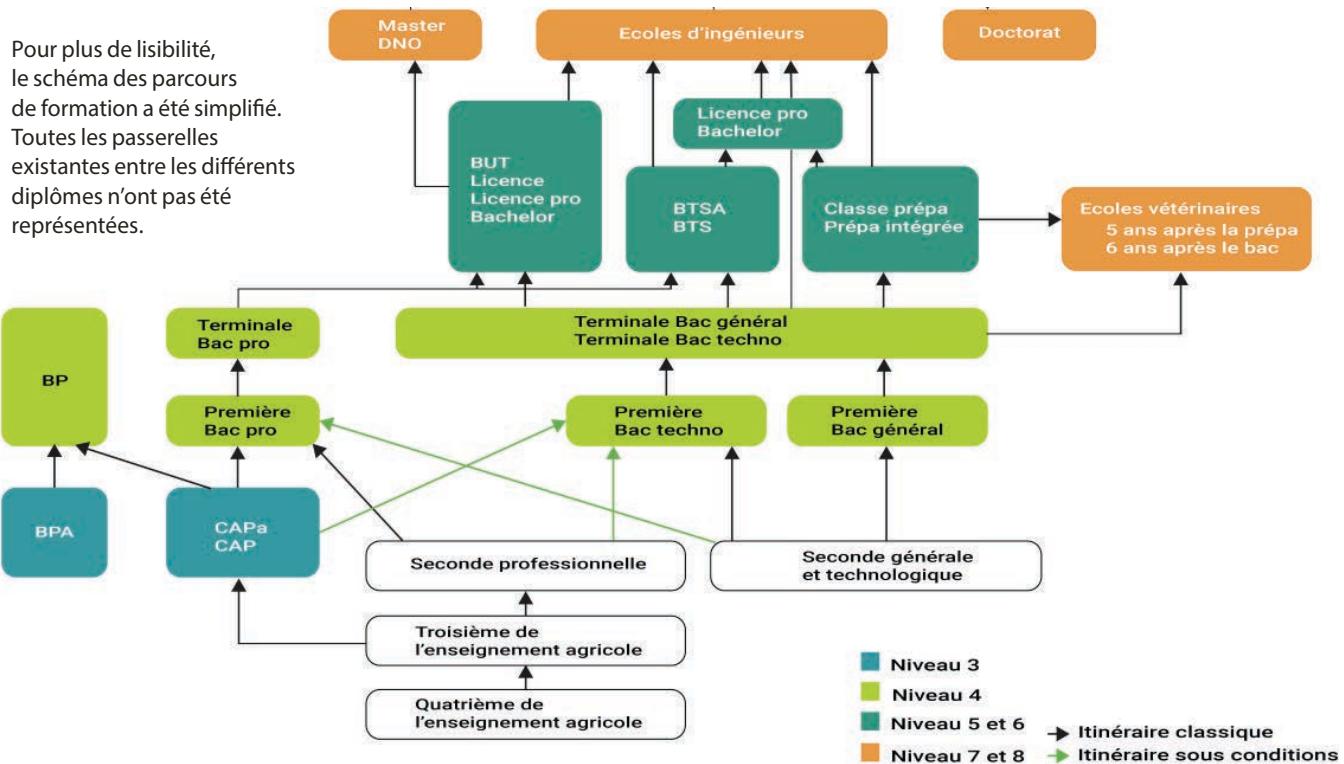
Fruit d'une collaboration de l'Apecita avec plusieurs partenaires, cette chaîne YouTube regroupe plus d'une cinquantaine de vidéos métiers.



# FORMATIONS DIPLOMANTE

## Découvrir l'enseignement agricole AU CŒUR DU VIVANT

Deuxième dispositif éducatif français, l'enseignement agricole forme à tous les métiers du vivant, de la quatrième au Bac dans l'enseignement général, technologique et professionnel, et de Bac + 2 au doctorat dans l'enseignement supérieur. Ces parcours diplômants ou qualifiants sont accessibles par différentes voies : formation initiale scolaire et par apprentissage ou formation professionnelle continue.



Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter votre conseiller Apecita ou les établissements de formation. Toutes les coordonnées sur [www.apecita.com](http://www.apecita.com) et [www.agrorientation.com](http://www.agrorientation.com)

**S**avez-vous que l'enseignement général, technique et supérieur agricole, sous tutelle du ministère en charge de l'Agriculture, est le deuxième dispositif éducatif en France, après l'Éducation nationale ? Contrairement à certaines idées reçues, il n'est pas l'apanage des enfants d'agriculteurs. En très grande majorité (plus de 80 %), les élèves et les étudiants ne sont

pas issus du milieu. Et si certains pensent que les crises qui touchent depuis quelques années les principales productions pourraient détourner certains jeunes de ce secteur, il n'en est rien !

### Un enseignement au cœur des grands enjeux de demain

L'enseignement agricole forme à toutes les professions du vivant : métiers de la terre, de la nature, du

végétal, de la forêt et du bois, dans des fonctions très variées (production, transformation, commercialisation, services...). Des métiers tournés vers l'avenir, en lien avec les grandes préoccupations de notre société : l'alimentation, l'environnement, les territoires, le développement durable, l'énergie... Son dispositif offre un large éventail de formations diplômantes ou qualifiantes, pour tout niveau,

## DÉFINITIONS

### FORMATION INITIALE VS FORMATION CONTINUE

#### La formation initiale

Acquisition de compétences par des personnes qui n'ont jamais exercé de métier, avec des stages en milieu professionnel.

#### L'apprentissage

Formation en alternance, assurée conjointement dans les centres de formation d'apprentis (CFA) et les entreprises.

#### La formation continue

Acquisition de compétences par des personnes engagées dans la vie active, qu'elles soient en poste ou en recherche d'emploi. La formation continue peut être proposée à temps plein, à temps partiel, sous contrat de professionnalisation.

### FORMATION DIPLÔMANTE VS FORMATION QUALIFIANTE

La formation a pour objectif l'acquisition de nouvelles compétences pour devenir opérationnel dans un métier. Elle rassemble...

#### La formation diplômante

Elle permet d'obtenir un diplôme reconnu sur le marché du travail.

#### La formation qualifiante

Elle délivre une attestation reconnue sur le marché du travail.

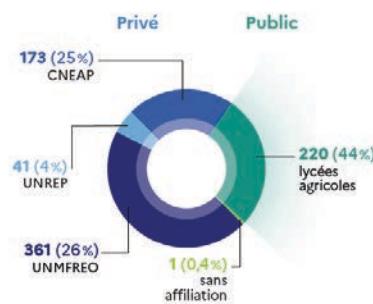
de la quatrième au Bac dans l'enseignement général, technologique et professionnel, et de Bac + 2 au doctorat dans l'enseignement supérieur. L'accès est possible par différentes voies : formation initiale scolaire, par apprentissage ou formation professionnelle continue.

Les bonnes performances en matière d'insertion dans la vie professionnelle participent également à attirer de nombreux jeunes. Le taux d'insertion est de 87 % après un baccalauréat professionnel, de 92 % après un brevet de technicien supérieur agricole et de 93 % après un diplôme de l'enseignement supérieur long.

### Les différentes familles de l'enseignement agricole

#### LES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE TECHNIQUE (ET PART DES EFFECTIFS)

44 % des élèves, étudiants et apprentis dans le public  
56 % des élèves, étudiants et apprentis dans le privé

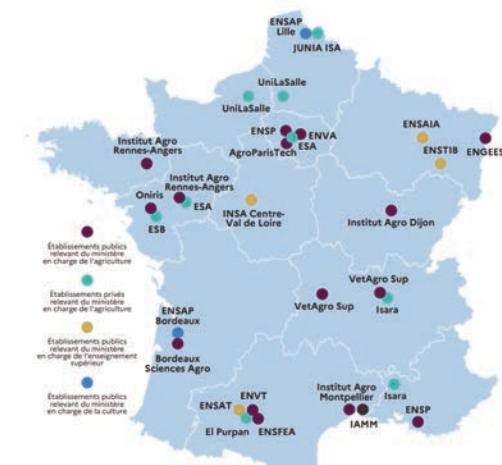


CNEAP : Conseil national de l'enseignement agricole privé  
UNREP : Union nationale rurale d'éducation et de promotion  
UNMFREO : Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation

#### LA COMPOSITION DES 172 ÉTABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES (AEPLEFP)



### Les établissements d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et du paysage



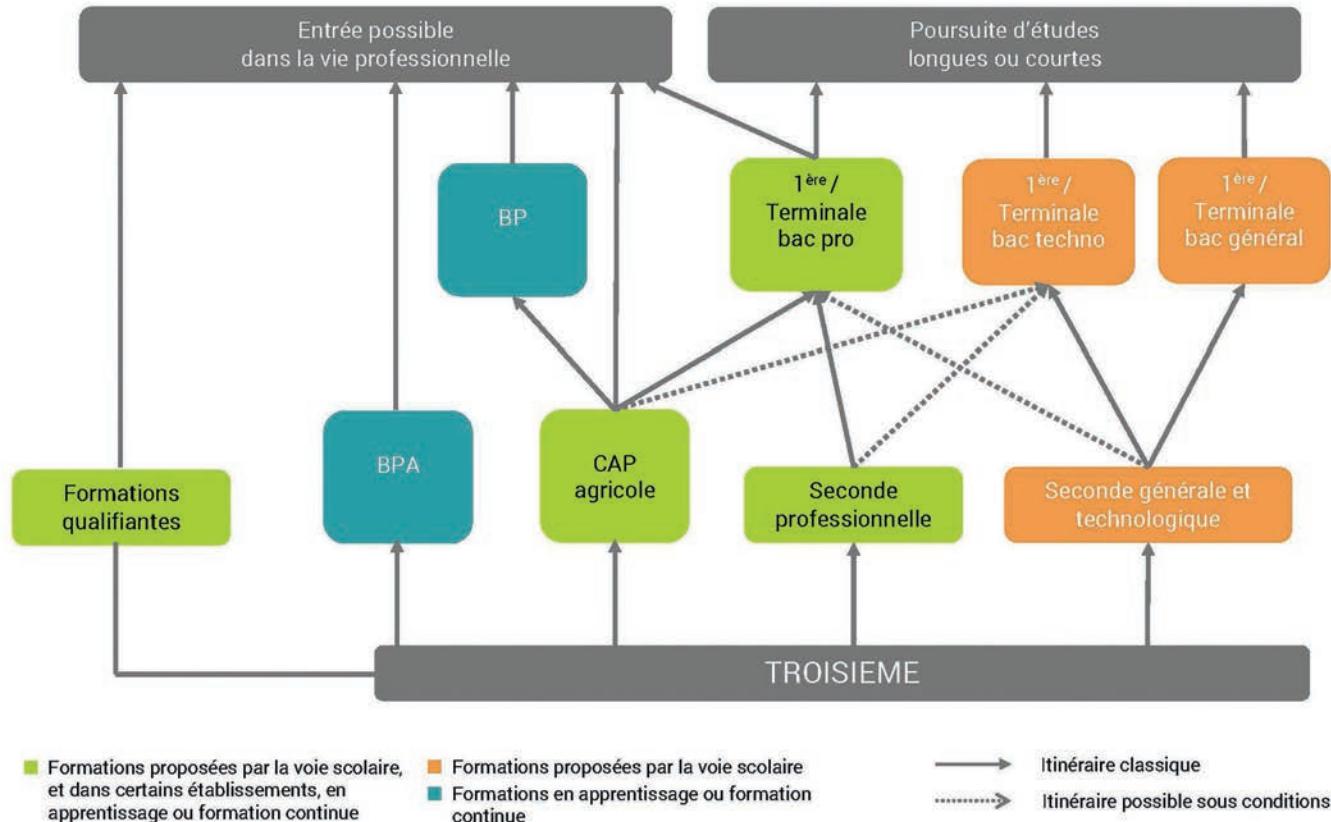
Source : Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire



De la troisième  
AU BACCALAURÉAT

- **BPA** : brevet professionnel agricole
- **BP** : brevet professionnel
- **CAPa** : certificat d'aptitude professionnelle agricole

Vous êtes en troisième et vous hésitez entre les différentes voies : générale, technologique et professionnelle ? Découvrez les différents Bac au sein de l'enseignement agricole.



**A** près la troisième, l'élève peut poursuivre sa scolarité en voie générale et technologique ou en voie professionnelle. Pour celles et ceux qui souhaitent commencer à travailler rapidement, ils peuvent se diriger vers le BPA ou le CAPa.

Le **BPA** (brevet professionnel agricole) est un diplôme de niveau 3 qui permet d'exercer une activité d'ouvrier qualifié dans les domaines agricole et para-agricole. La formation se base largement sur des apprentissages en situation profes-

nelle en entreprise ou au sein d'exploitations.

Le **CAPa** (certificat d'aptitude professionnelle agricole) est un diplôme professionnel de niveau 3 qui se prépare en deux ans après la classe de troisième. Il mêle enseignements généraux, enseignements professionnels et stages, et vise l'insertion professionnelle comme ouvrier qualifié dans les secteurs de la production agricole, de l'aménagement, de la transformation et des services. Dans certaines conditions, il permet aussi aux titulaires du diplôme d'intégrer

le cursus du baccalauréat professionnel en classe de première professionnelle. Les titulaires d'un CAPa peuvent également poursuivre vers un BP (brevet professionnel). Ce diplôme de niveau 4 permet d'exercer en tant que salarié hautement qualifié ou en tant que responsable d'une exploitation agricole.

#### Pro, techno, général: à chacun son Bac !

Quant à celles et ceux qui aiment apprendre en faisant mais qui hésitent encore à poursuivre éventuellement leurs études,

# FORMATIONS DIPLOMANTES

Ils ont tout intérêt à opter pour un baccalauréat professionnel, plus communément appelé « Bac pro ». Diplôme de référence de la voie professionnelle, il se prépare habituellement en trois ans après la troisième. Il se compose de la classe de seconde pro et d'un cycle terminal (première et terminale). Il vise à former des salariés hautement qualifiés, des techniciens, des chefs d'équipe et des responsables d'exploitation ou d'entreprises agricoles, mais permet aussi la poursuite d'études, notamment en BTSA. Le Bac pro peut également se préparer en deux ans après un CAPa ou après une seconde générale et technologique. Pour celles et ceux qui envisagent déjà une poursuite d'études en cycle court ou long (BTSA, université, école d'ingénieurs...), il est conseillé d'intégrer une classe de seconde générale et technologique. L'élève y teste ses goûts et ses aptitudes avant de choisir une classe

de première générale ou de première technologique pour préparer le Bac général ou technologique.

Le Bac pro est également proposé dans les lycées agricoles. L'enseignement agricole propose le Bac technico STAV (sciences et technologies de l'agronomie et du vivant). À noter que le Bac général est également dispensé dans les lycées agricoles. Il a la même valeur que celui préparé au sein de l'Éducation nationale.

## Les 16 spécialités du Bac pro

- Agroéquipement
- Aménagements paysagers
- Conduite et gestion de l'entreprise agricole
- Conduite d'activités d'élevage et d'hébergement dans le secteur canin-félin
- Conduite et gestion de l'entreprise hippique
- Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole
- Conduite de productions aquacoles
- Conduite de productions horticoles
- Forêt
- Gestion des milieux naturels et de la faune
- Laboratoire Contrôle Qualité
- Service aux personnes et animation dans les territoires
- Technicien conseil vente en alimentation (produits alimentaires et boissons)
- Technicien conseil vente en animalerie
- Technicien conseil vente univers jardinerie
- Technicien en expérimentation animale

### LE STAGE DE TROISIÈME ET DE SECONDE

Quels conseils pour bien le choisir ?

Il n'est pas toujours facile de choisir, dès la fin du collège, un métier et/ou des études. D'une durée de cinq jours consécutifs ou non, le stage de troisième est l'occasion de découvrir le monde économique et professionnel, ainsi que de se confronter aux réalités concrètes du travail. C'est aussi un moyen de s'informer sur un métier, sur un secteur, pour mieux définir le futur projet professionnel. Depuis 2024, un nouveau stage de deux semaines est instauré pour l'ensemble des élèves de seconde générale et technologique. Si vous n'avez aucune idée du secteur d'activité qui vous intéresse, vous pouvez consulter le site [stagedeseconde.1jeune1solution.gouv.fr](http://stagedeseconde.1jeune1solution.gouv.fr) ou vous rapprocher de vos professeurs, de votre conseiller principal d'éducation et du conseiller d'orientation-psychologue de votre établissement. N'oubliez pas non plus les lieux ressources, comme le centre de documentation et d'information (CDI) du collège, le centre d'information et d'orientation (CIO), les bureaux de l'Onisep... Enfin, les Salons et les forums métiers sont également d'excellentes occasions pour rencontrer des établissements ou des professionnels, qui pourront vous en dire plus sur leur métier et sur leur quotidien.

### Quelques chiffres...

En formation initiale scolaire, le Bac professionnel (de la seconde à la terminale) concentre près de la moitié des élèves de l'enseignement agricole technique (45 %), le Bac général et technologique 15 %, le CAPa 9 % et les classes de collège (quatrième et troisième) 21 %.

Du côté de l'apprentissage, 26 % des apprentis de l'enseignement agricole sont en formation de niveau 3 (CAPa et BPA) et 40 % préparent un diplôme de niveau 4 (Bac pro et équivalent).

# QUELS EMPLOIS APRÈS UN BAC PRO OU UN BP ?

## EXEMPLES DE MÉTIERS<sup>1</sup>

	Grandes cultures, élevage	Salarié agricole polyvalent, vacher, porcher, berger, second d'exploitation (avec expérience) Exploitant, éleveur	
	Horticulture (floriculture, maraîchage, arboriculture, pépinière...)	Second d'exploitation (avec expérience), salarié horticole, chef d'équipe, serriste Exploitant (maraîcher, arboriculteur, pépiniériste...)	
	Viticulture-cénoologie	Salarié viticole (avec expérience : chef d'équipe), aide caviste, ouvrier de chai Viticulteur	
	Cheval	Éleveur Palefrenier, soigneur Lad jockey et lad driver Moniteur, accompagnateur équestre	
	Nature, jardin, paysage, forêt	Forêt Aménagement paysager	Exploitant forestier Ouvrier sylviculteur, agent technique forestier Élagueur Jardinier paysagiste, conducteur d'engin
	Environnement		Salarié d'entretien de l'espace rural Garde-chasse, garde-pêche, écogarde
	Machinisme		Conducteur de machines agricoles, tracteuriste Mécanicien réparateur, mécanicien en matériels de parcs et jardins
	Agroalimentaire		Opérateur de production, conducteur de ligne (postes évolutifs vers chef d'équipe) Agent de laboratoire, technicien de laboratoire
	Commerce		Vendeur sédentaire (agrofournitures, caves viticoles, grande distribution), vendeur conseil (jardineries, animaleries)
	Services		Secrétariat, accueil Auxiliaire de vie Auxiliaire puéricultrice, agent de service en maternelle, agent de service petite enfance



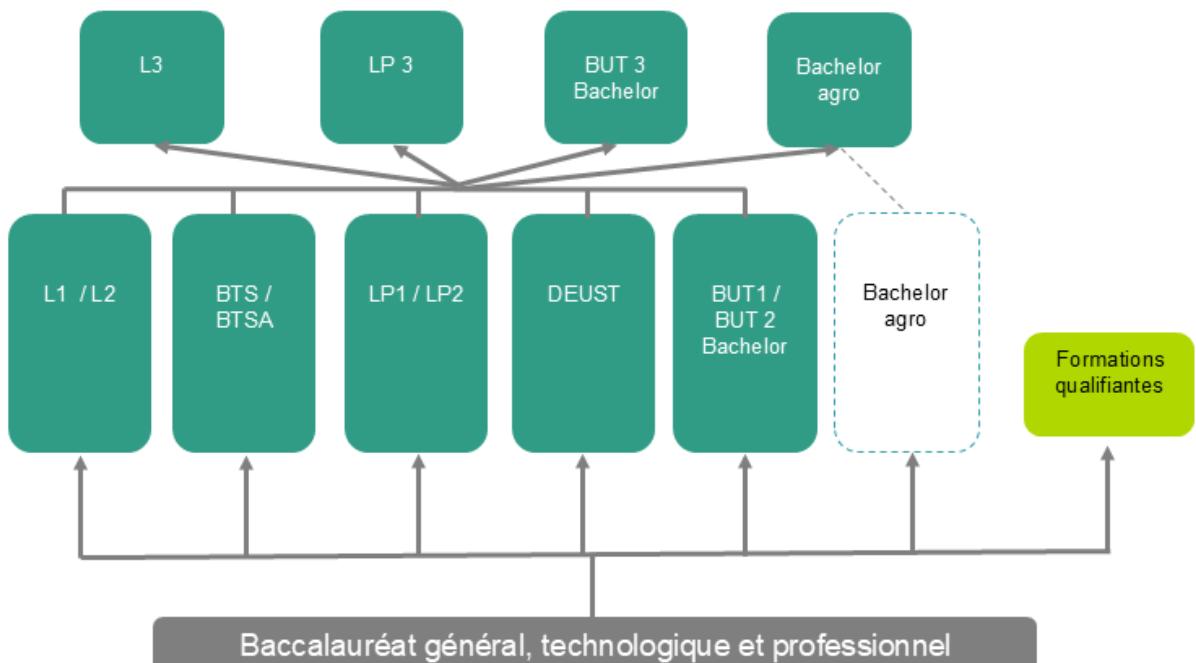
(1) Faites-vous une idée plus précise en consultant les fiches métiers sur [www.agrorientation.com](http://www.agrorientation.com)



Nécessite de s'installer comme agriculteur ou chef d'entreprise.

## Formations courtes APRÈS LE BACCALAURÉAT

Vous avez le Bac, vous voulez faire des études supérieures courtes ? Pour faire votre choix entre les nombreuses formations proposées, informez-vous sur les débouchés et sur les métiers auxquels elles conduisent sans oublier de tenir compte de vos goûts et de vos aptitudes.



Le **BTS** relève du ministère de l'Éducation nationale, le **BTSA** de celui de l'Agriculture. Ils sont proposés par les lycées publics et privés. La pédagogie est axée sur les travaux pratiques (TP) et sur les travaux dirigés (TD).

Durée : 2 ans après le Bac.

Stage : de 8 à 16 semaines (en fonction

de la filière choisie).

Le **BUT** est dispensé dans les instituts universitaires de technologie (IUT). Il remplace, depuis la rentrée 2021, le DUT.

Durée : 3 ans après le Bac.

Stage : 22 semaines minimum.

Le **DEUST** se prépare également à l'université. Les contenus théoriques et pratiques de chaque spécialité sont le plus souvent définis en collaboration avec des entreprises et des collectivités locales.

Durée : 2 ans après le Bac.

Stage : de 8 à 10 semaines.



## TOUT SAVOIR SUR...

### Le Bachelor agro

Le bachelor agro est un nouveau diplôme national de niveau Bac + 3 accessible en formation initiale scolaire, apprentissage, formation professionnelle continue et VAE.

Les premières formations ouvriront à la rentrée 2026 pour des étudiants titulaires d'un Bac + 2, puis seront accessibles en post-bac via Parcoursup à partir de 2027. Ce diplôme a vocation à devenir une référence en matière d'installation et de conseil agricoles, en créant un pont entre le BTSA et les écoles d'ingénieur agronome.

Durée : 3 ans après le Bac, ou 1 an après un Bac + 2.

Plus d'infos en page 24

**Le bachelor** est dispensé dans les écoles d'ingénieurs, dans des écoles dépendant des CCI, dans des établissements privés... Attention : il demeure une grande diversité dans la qualité et la façon dont les bachelors sont construits. Pour savoir s'ils sont reconnus par l'État, consultez le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sur le site certificationprofessionnelle.fr.

Durée : 3 ans après le Bac, ou 1 an après un Bac + 2.

Stage : durée variable selon les bachelors.

**La licence** est une formation universitaire qui permet habituellement une poursuite d'études vers un master, voire un doctorat. Elle existe dans la quasi-totalité des disciplines et des secteurs d'activités. La seule exigence pour s'inscrire en licence est d'avoir le Bac (ou un diplôme équivalent), le Bac général restant le plus adapté. S'il n'y a, en principe, pas de sélection à l'entrée à l'université, certaines universités peuvent évaluer la motivation des candidats lors d'un entretien ou organiser des tests de niveau notamment pour les licences aux capacités d'accueil limitées.

Durée : 3 ans après le Bac

Stage : optionnel

**La licence professionnelle** est un diplôme national de niveau Bac + 3. Mis en place en partenariat avec les entreprises et les branches professionnelles, il est conçu pour permettre l'insertion professionnelle. Les parcours de formation sont conçus pour accueillir des publics variés, à l'entrée comme en cours de cursus (1, 2 ou 3 ans). Les universités favorisent l'intégration des bacheliers technologiques et mettent en place des dispositifs d'accompagnement, de passerelles et d'adaptation pour les étudiants en réorientation ou titulaires d'un BTS/BTSA. Durée : accessible majoritairement après un Bac + 2 pour une durée d'un an, elle est à durée variable, en 2 ans avec un niveau Bac + 1 ou 3 ans après le Bac. Stage : Sa durée diffère selon le cursus. Dans le cas d'un accès direct en 3ème année, le stage est de 12 à 16 semaines.

N.B. : Elle prend le nom d'usage de « bachelor universitaire de technologie » lorsqu'elle est proposée par un IUT.

TOUT SAVOIR SUR...

Les crédits ECTS



## LES SPÉCIALITÉS DU BTSA

### Tous les goûts sont dans la nature !

#### ✓ Transformation

Qualité, alimentation, innovation et maîtrise sanitaire, options :

- aliments et processus technologiques
- produits laitiers
- Analyses biologiques, biotechnologiques, agricoles et environnementales

#### ✓ Commercial, vente

Technico-commercial, spécialités :

- biens et services pour l'agriculture
- univers jardin et animaux de compagnie
- alimentation et boissons
- vins, bières et spiritueux
- produits de la filière forêt/bois

#### ✓ Équipement pour l'agriculture

Génie des équipements agricoles

#### ✓ Production

Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole (ACS-Agri), options :

- transition agricole dans les territoires métropolitains
- transition agricole dans les territoires ultramarins

Métiers de l'élevage : développement, production, conseil

Aquaculture

Agronomie et cultures durables

Métiers du végétal : alimentation, ornement et environnement

Viticulture-œnologie

#### ✓ Aménagement

Aménagements paysagers

Gestion et maîtrise de l'eau

Gestion forestière

Gestion et protection de la nature

#### ✓ Services

Développement et animation de projets territoriaux

# FORMATIONS DIPLOMANTES

## TOUT SAVOIR SUR... Parcoursup

Parcoursup est la plateforme nationale de préinscription en première année d'enseignement supérieur.

### • Qui est concerné par Parcoursup ?

Les lycéens, apprentis, étudiants en recherche d'une réorientation qui souhaitent s'inscrire en première année de l'enseignement supérieur (licences, certaines licences pro, BTS, BUT, CPGE, écoles d'ingénieurs, instituts de formation en soins infirmiers, établissements de formation en travail social, formations proposées par la voie de l'apprentissage, etc.)

### • Calendrier 2026, les principales étapes :

Du 19 janvier au 12 mars 2026 : inscription sur Parcoursup pour formuler jusqu'à 10 vœux.

Le 1<sup>er</sup> avril 2026 : dernier jour pour finaliser votre dossier avec les éléments demandés par les formations et confirmer chacun de vos vœux.

Du 2 juin au 11 juillet 2026 : c'est la phase principale d'admission. Vous recevez les réponses des formations et vous donnez votre réponse à chaque formation dans les délais indiqués.

Du 11 juin au 10 septembre 2026 : c'est la phase complémentaire. Elle vous permet de formuler 10 nouveaux vœux sur les formations encore disponibles (ces formations seront accessibles depuis le moteur de recherche des formations Parcoursup).

A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2026 : si vous n'avez toujours pas de proposition d'admission, vous pouvez solliciter un accompagnement personnalisé de la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) de votre académie. Elle étudiera votre dossier et vous aidera à trouver une formation au plus près de votre projet et en fonction des places disponibles.



### Bien préparer son orientation : les conseils de l'Apecita

Jean-Michel Sotton, délégué Apecita Auvergne Rhône-Alpes, prodigue aux lycéens et lycéennes quelques conseils pour les aider à aborder sereinement la question de leur orientation.

*Relativisez ! Quand on est lycéen, la question de l'orientation est complexe et vos parents et enseignants vont sûrement vous mettre la pression. Sachez que près de 40 % des étudiants se réorientent après leur première année d'études supérieures. Alors, si vous vous trompez dans votre choix initial, pas de panique ! On ne va pas vous stigmatiser pour cela.*

*Assumez ! On parle ici de VOTRE orientation, pas de celle de vos proches. Si vous avez vraiment envie de faire les études de votre choix et que vous vous en sentez capable, essayez ! Vous aurez toujours le temps de vous réorienter.*

*Osez ! Je rencontre trop souvent des jeunes qui hésitent à se lancer dans certaines études supérieures par peur de ne pas y arriver. Ne vous sous-estimez pas ! Soyez ambitieux, ou vous risquez de le regretter plus tard.*

*Anticipez ! Il vaut mieux réfléchir à son orientation dès la seconde pour ne pas prendre le risque que vos choix de spécialités ne vous ferment des portes. N'attendez pas l'année de terminale pour vous rendre sur les Salons*

*dédiés à l'orientation, qui se déroulent souvent seulement quelques semaines avant la clôture des vœux sur Parcoursup.*

*Faites-vous accompagner ! Vos enseignants sont souvent de bon conseil. Vous pouvez solliciter les CIO ou un conseiller indépendant. Ce dernier vous fera passer différents tests pour vous aider à y voir plus clair. Cela représente, en revanche, un investissement financier. N'hésitez pas à vous renseigner en amont sur la qualité de son travail.*

*Inspirez-vous de vos collègues européens ! Par exemple, les jeunes Allemands ont pris l'habitude de prendre une année de césure après leur Abitur<sup>(1)</sup>. Alors, si vous n'avez aucune idée de la voie vers laquelle vous orienter, pourquoi ne pas prendre une année pour réaliser un service civique, faire du woofing ou partir à l'étranger comme jeune fille/garçon au pair ? Cette expérience vous permettra de gagner en maturité, de prendre le temps de la réflexion et peut-être de vous donner de nouvelles idées d'orientation.*

<sup>(1)</sup> Équivalent du Bac.

Afin de mieux préparer leur projet d'orientation, les élèves peuvent s'inscrire sur Parcoursup dès la classe de seconde.

# QUELS EMPLOIS APRÈS UN BAC + 2 OU UN BAC + 3 ?

## EXEMPLES DE MÉTIERS<sup>1</sup>

## TENDANCES

 Production agricole	Exploitant, éleveur, viticulteur, maraîcher, arboriculteur, pépiniériste...	
	Technicien ou chef d'élevage, aquacole, de culture, viticole, horticole, arboricole, maraîchage, second d'exploitation	
	Responsable d'exploitation, régisseur	
 Aménagement paysager	Chef d'équipe	
	Technicien spécialisé (élagage, arrosage intégré, terrains de sport, de jeu...)	
	Chef de chantier, conducteur de travaux (Bac + 2 débutant)	
	Chef de chantier, conducteur de travaux (Bac + 2 avec expérience de 5 à 10 ans)	
	Technicien bureaux d'études	
	Technico-commercial en aménagement paysager	
 Production et transformation agroalimentaire	Agent de maîtrise, chef d'équipe fabrication, conducteurs de machines/de lignes de fabrication, conducteur de ligne de conditionnement, technicien de chai	
	Maître de chai, caviste	
	Technicien contrôle qualité, technicien de laboratoire, technicien ou assistant assurance qualité, technicien recherche & développement	
	Technicien forestier (coopératives, forêts privées), chef de chantier forestier	
 Forêt, environnement	Technicien forestier (ONF)	
	Animateur environnement, technicien parcs nationaux, technicien de rivière	
	Technicien assainissement, eau potable, technicien qualité des eaux, technicien traitement des déchets	
	Technico-commercial agrofournitures, produits alimentaires, responsable de rayon en grande distribution, conseiller vendeur (coopératives, libre service agricole...), acheteur, animateur commercial et foncier	
 Commerce (agrofournitures, produits alimentaires, services...)	Chargé de clientèle banque, assurance	
	Assistant chef de produit, assistant marketing	
	Technicien, animateur d'organisme agricole, agent de développement local, territorial	
 Services, conseil, expérimentation	Comptable en centre de gestion	
	Agent de relation cultures, agent de relation producteur, technicien inséminateur, responsable de silo	
	Technicien d'expérimentation (firmes privées, instituts techniques, Inrae)	
	Formateur technique, moniteur, éducateur technique	
	Technicien machine à traire, technicien service après-vente, technicien Cuma, installateur de machine à traire	

 Accès à l'emploi facile : beaucoup d'offres d'emploi (parfois non diffusées et/ou supérieures à la demande), souvent peu de candidats. Des spécificités régionales peuvent néanmoins exister.

 Accès à l'emploi satisfaisant : relatif équilibre entre l'offre et la demande.

 Accès à l'emploi difficile : forte concurrence entre candidats.

 Accès à l'emploi très difficile : peu d'offres, ou postes ciblant un autre niveau de formation, ou candidats très nombreux.

 Nécessite de s'installer comme agriculteur ou chef d'entreprise.

### D'où viennent ces indicateurs ?

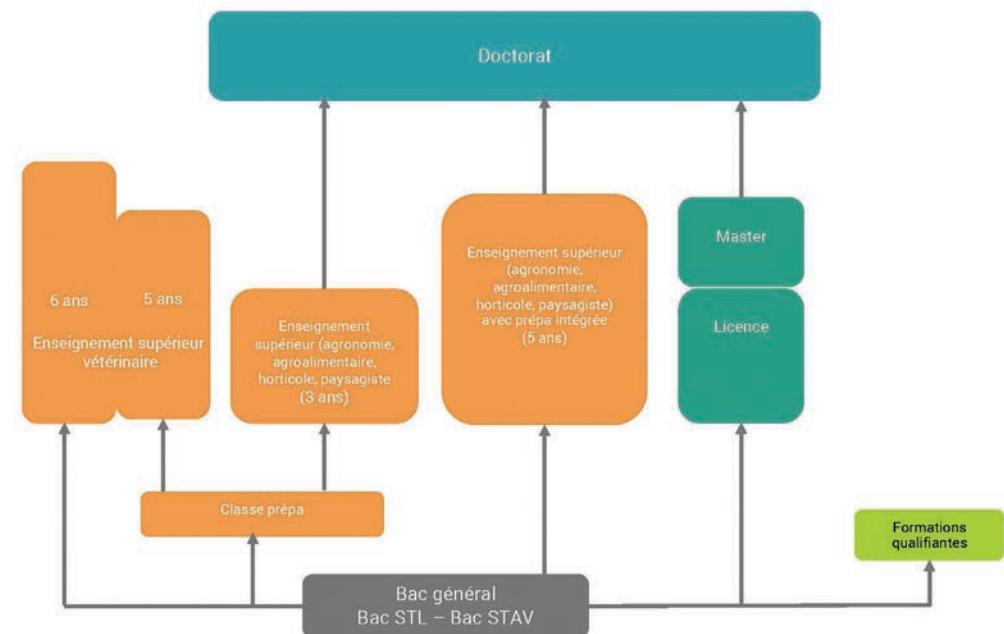
Ils sont issus de l'expérience des conseillers Apecita qui accompagnent les employeurs et qui constatent, ainsi, la facilité ou la difficulté de recruter selon les postes.

(1) Faites-vous une idée plus précise en consultant les fiches métiers sur [www.agrorientation.com](http://www.agrorientation.com)

# FORMATIONS DIPLOMANTES

## Formations longues APRÈS LE BACCALAURÉAT

Vous avez le Bac, vous voulez faire des études supérieures longues ? Écoles vétérinaires, écoles d'ingénieurs à accès direct ou après une classe prépa, universités... Les possibilités qui s'offrent à vous sont multiples.



### DIPLÔME D'ÉTAT PAYSAGISTE (DEP)

Le diplôme d'État paysagiste dure trois ans et est accessible par :

- la voie externe, pour les Bac + 2 ;
- la voie interne, pour les étudiants ayant suivi un cycle préparatoire d'études en paysage (CPEP).

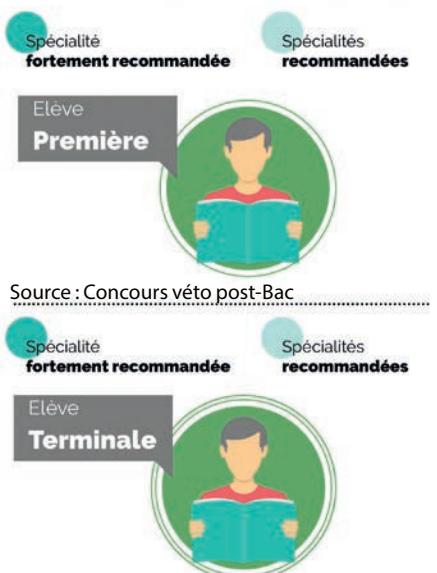
Ce cycle préparatoire est proposé par :

- l'ENSAPL (École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille) ;
- l'ENP-Insa Centre-Val de Loire (École de la nature et du paysage de Blois) ;
- l'ENSAP Bordeaux (École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux) ;
- l'ENSP (École nationale supérieure du paysage de Versailles-Marseille).

### QUELLES SPÉCIALITÉS CHOISIR POUR DEVENIR VÉTÉRINAIRE OU INGÉNIEUR AGRONOME ?

Vous souhaitez vous orienter vers une école vétérinaire ou une école d'ingénieur agronome ou agroalimentaire à accès direct ? Vous postulez à une classe prépa BCPST pour préparer les concours des écoles d'ingénieur agronome, agroalimentaire ou des écoles vétérinaires ? Ce schéma résume les spécialités recommandées en première et en terminale.

### Le choix des spécialités au lycée



Lycées Education Nationale		
Sciences de la vie et de la terre	Physique-chimie	Mathématiques
Humanités, littérature et philosophie	Sciences économiques et sociales	Littérature, langues et cultures d'Antiquité
Histoire-géographie et sciences politiques	Numérique et sciences informatiques	Langues, littératures et cultures étrangères
Sciences de la vie et de la terre	Physique-chimie	Mathématiques*
Humanités, littérature et philosophie	Sciences économiques et sociales	Littérature, langues et cultures d'Antiquité
Histoire-géographie et sciences politiques	Numérique et sciences informatiques	Langues, littératures et cultures étrangères
Sciences de l'ingénierie		Arts

Lycées Agricoles		
Biologie-écologie		
Sciences de la vie et de la terre	Physique-chimie	Mathématiques
Humanités, littérature et philosophie	Sciences économiques et sociales	Littérature, langues et cultures d'Antiquité
Sciences économiques et sociales	Numérique et sciences informatiques	Langues, littératures et cultures étrangères
Sciences de l'ingénierie		Arts

\* La spécialité Maths n'est pas recommandée mais elle a le même poids que Physique-chimie. L'option Maths complémentaire non prise en compte pour l'admissibilité est très fortement recommandée.

## LES ÉCOLES ACCESSIBLES APRÈS UNE CLASSE PRÉPARATOIRE

La voie normale d'accès à certaines écoles consiste à passer, après le Bac, par deux ans de classe préparatoire. Dans l'enseignement supérieur agronomique et vétérinaire, on trouve :

### ENTRER EN ÉCOLE VÉTÉRINAIRE APRÈS LE BAC? C'EST POSSIBLE!

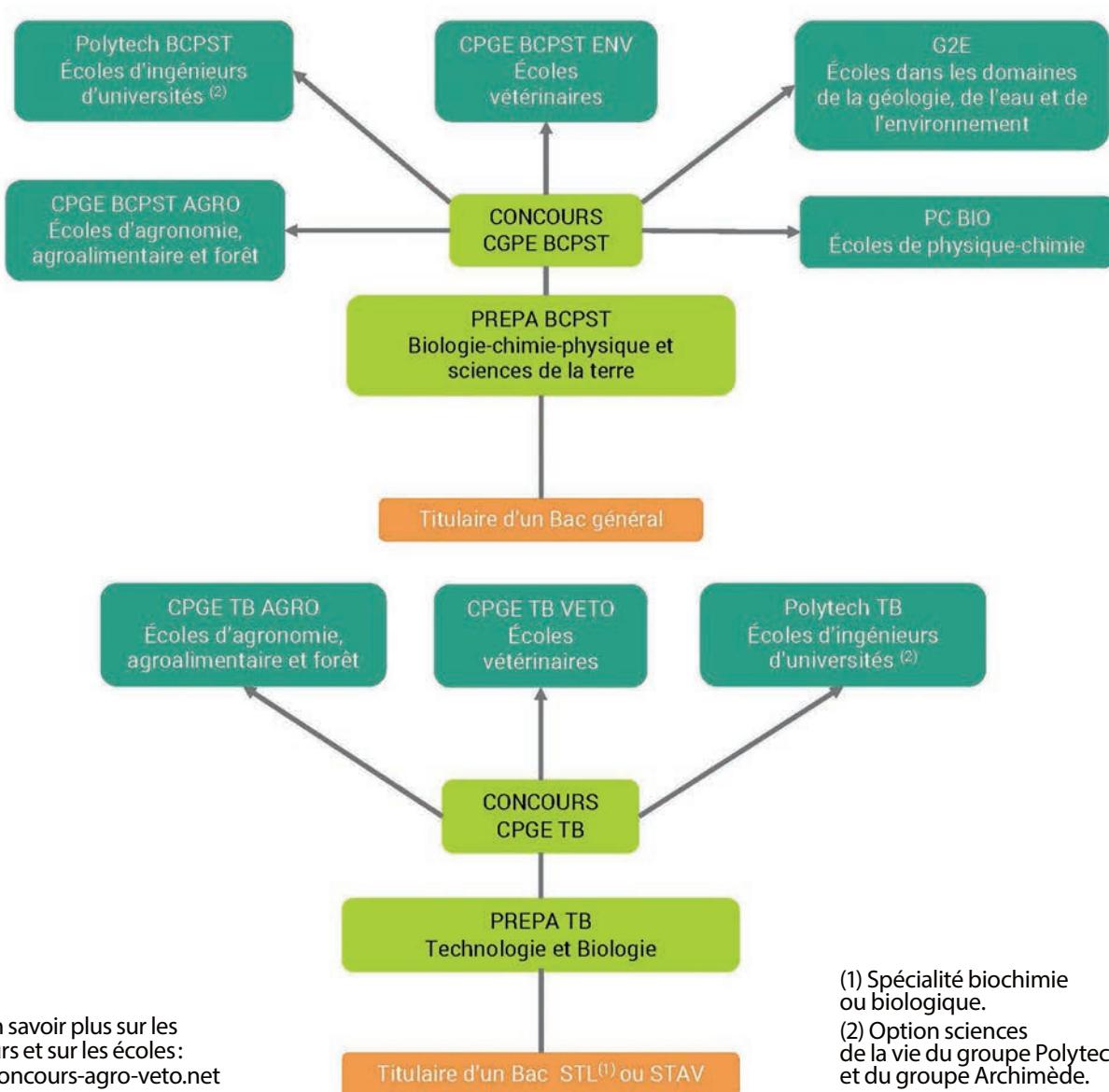
En 2026, 280 places sont ouvertes pour accéder, juste après le Bac, à une première année commune aux quatre écoles nationales vétérinaires publiques. La confirmation dans Parcoursup d'un vœu « Écoles nationales vétérinaires » ne peut s'effectuer qu'après avoir répondu en ligne à un questionnaire général de pré-orientation.

Pour la phase d'admissibilité, les critères utilisés en lien avec Parcoursup reposent principalement sur le niveau scolaire du lycéen, à savoir les notes en première et terminale.

Les épreuves d'admission sont au nombre de sept (une demi-journée par candidat) : quatre entretiens scénarisés avec un examinateur et trois QCM.

Tous les détails sur concours-veto-postbac.fr

À noter que depuis la rentrée 2022, une nouvelle école vétérinaire privée, l'Institut polytechnique UniLaSalle, propose 120 places en post-Bac. L'admissibilité se fait sur dossier de candidature par Parcoursup. Elle est suivie par une phase d'admission sur la base de mini-entretiens oraux et d'épreuves pratiques individuelles et en équipe.



# FORMATIONS DIPLOMANTES

## LA PRÉPA DES INP

Elle propose un cycle préparatoire de deux ans dans dix villes (Bordeaux, Cambrai, Clermont-Ferrand, Grenoble, Nancy, Pointe-à-Pitre, Quimper, Saint-Denis de la Réunion, Toulouse et Valence). Elle permet, à sa sortie, d'intégrer, sans concours, une école d'ingénieurs liée aux instituts nationaux polytechniques :

- Bordeaux – ENSMAC, Ensegid, ENSTBB ;
- Polytech Clermont ;
- Grenoble – Ense3, Polytech Grenoble ;
- Nancy – Ensaia, ENSG, Ensic ;
- Épinal – Enstib ;
- Brest : ESIAB
- Toulouse : El Purpan, INP AgroToulouse

Pour en savoir plus :  
[www.groupe-inp.fr/la-prepa-des-inp](http://www.groupe-inp.fr/la-prepa-des-inp)



## LES ÉCOLES ACCESSIBLES APRÈS LES CONCOURS CPGE BCPST/TB AGRO

L'Institut Agro Rennes-Angers – Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

L'Institut Agro Dijon – Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

Bordeaux Sciences Agro – École nationale supérieure des sciences agronomiques

L'Institut Agro Montpellier – Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

VetAgro Sup campus agronomique (Clermont-Ferrand) – Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement

Pour en savoir plus, consultez  
[www.agrorientation.com](http://www.agrorientation.com)



ou le site Internet des écoles.

Oniris VetAgroBio - Campus ingénieur - École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation (Nantes)

INP- AgroToulouse – École nationale supérieure agronomique

INP-ENSTIB  
Ecole Nationale Supérieure des Technologies et des Industries du Bois (Épinal) - épreuves écrites uniquement

Ensaia – École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires (Nancy)

Engees – École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg (concours CPGE TB)

## LE CONCOURS GEIPI POLYTECH

Il ouvre l'accès à 35 écoles d'ingénieurs publiques post-Bac, dont ESIROI (La Réunion) et l'Institut Agro Dijon. Ce concours s'adresse à des élèves de terminale générale, STI2D et STL.

Pour en savoir plus : [www.geipi-polytech.org](http://www.geipi-polytech.org)

## LA PRÉPA DES ÉCOLES DU RÉSEAU POLYTECH

Le parcours des écoles d'ingénieurs Polytech (PeiP) est un cycle préparatoire qui permet d'intégrer les écoles du réseau Polytech. À l'issue des deux années, les étudiants ayant validé leur PeiP y ont un accès direct, et de droit. L'affectation dans un établissement s'appuie sur le souhait de l'étudiant en fonction des spécialités offertes et des places disponibles, ainsi que sur le nombre de points obtenus au concours.

Pour en savoir plus :  
[www.polytech-reseau.org](http://www.polytech-reseau.org)



## LES ÉCOLES À ACCÈS DIRECT, POST-BAC

### Concours Puissance Alpha

- Esa (Angers et Paris)
- ISEN Yncréa Ouest (Brest)

Pour en savoir plus :  
[www.puissance-alpha.fr](http://www.puissance-alpha.fr)

Plusieurs écoles du groupe Insa -  
Institut national  
des sciences appliquées

### Istom – École supérieure d'agro-développement international (Angers)

### Les trois écoles privées d'ingénieurs de France Agro<sup>3</sup>:

- Junia ISA (Lille)
- El Purpan (Toulouse)
- Isara (Lyon et Avignon)

Esaj – École supérieure  
d'architecture des jardins (Paris)

Ihedrea – Institut des hautes études  
de droit rural et d'économie agricole  
(Puteaux, Rennes et Toulouse)

Institut polytechnique UniLaSalle  
(Beauvais, Rouen, Rennes)

L'Institut Agro Rennes-Angers –  
Institut national d'enseignement  
supérieur pour l'agriculture,  
l'alimentation et l'environnement

## LES ÉCOLES ACCESSIBLES APRÈS LES CONCOURS CPGE BCPST/TB VÉTO

Pour connaître la liste  
des écoles accessibles  
après les autres concours :  
[www.concours-agro-veto.net](http://www.concours-agro-veto.net)

### ENVT – École nationale vétérinaire de Toulouse

### Oniris VetAgroBio-Campus vétérinaire – École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation (Nantes)

### ENVA – École nationale vétérinaire d'Alfort

VetAgro Sup campus vétérinaire –  
Institut d'enseignement  
supérieur et de recherche en  
alimentation, santé animale,  
sciences agronomiques et de  
l'environnement (Lyon)

ELODIE BAZANTAY, RESPONSABLE ADMISSIONS INSCRIPTIONS ET EMILIE GARDIN, DIRECTRICE DE LA PROMOTION ET  
DES ADMISSIONS CHEZ UNILASALLE

## « UniLasalle : nos conseils pour une candidature réussie et authentique »

« À UniLasalle, nous accueillons chaque année des étudiants passionnés par les sciences de la terre, du vivant, de l'environnement, de l'énergie et du numérique. Certains choisissent nos formations d'ingénieur ou de bachelor, d'autres se tournent vers notre école vétérinaire, la seule école privée de ce type en France. Pour tous, le point d'entrée est unique : Parcoursup.

Le dossier repose d'abord sur les bulletins de première et de terminale ainsi que sur les appréciations des enseignants. Les candidats doivent également compléter une lettre de motivation et répondre aux quatre questions proposées par Parcoursup sur leur engagement citoyen, leurs pratiques culturelles et sportives... Nous insistons : ces rubriques sont essentielles. Trop de candidats les minimisent alors qu'elles permettent de révéler leur personnalité et leur motivation.

Concernant les spécialités, nous encourageons vivement à conserver 2 spécialités scientifiques pour arriver avec une solide base scientifique. Cependant, l'ensemble des combinaisons est recevable. L'important est de montrer curiosité, rigueur et volonté de progresser. Et qu'ils soient rassurés : des remises à niveau sont proposées à tous en première année.

Les bacs technologiques type STAV, STI2D... ont toute leur place à UniLasalle. Trop souvent, les élèves de ces filières pensent que leur profil ne convient pas.

Or, nous valorisons la diversité des parcours, car, là encore l'envie et l'accompagnement pédagogique sont la clé de la réussite.

Une fois les dossiers examinés, les candidats retenus sont convoqués à un entretien de 20 minutes. Il peut se dérouler en présentiel sur le campus ou à distance, mais nous recommandons vivement de se déplacer : c'est l'occasion de sentir l'ambiance de l'école et d'échanger avec étudiants, Alumni et enseignants.

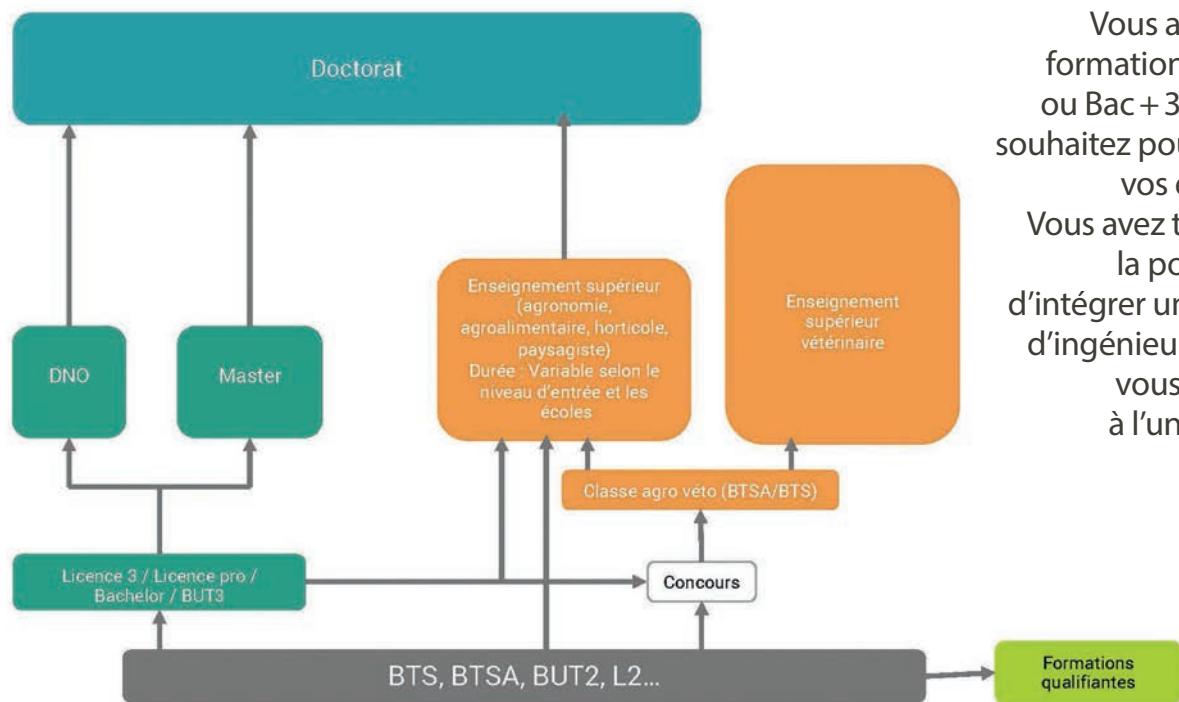
Devant le jury – composé d'enseignants, de cadres de l'école ou parfois d'anciens élèves – l'objectif n'est pas de « piéger » le candidat. Nous cherchons avant tout à évaluer sa motivation, sa capacité à se projeter et ses soft skills : engagement, ouverture, esprit d'équipe. Peu importe que le projet professionnel soit encore flou : ce qui compte, c'est l'envie d'apprendre et la cohérence avec nos formations.

Notre conseil : venez préparés mais naturels. Sachez vous présenter, expliquez ce qui vous fait vibrer et pourquoi vous souhaitez rejoindre UniLasalle. N'hésitez pas à participer à nos journées portes ouvertes, immersions ou webinaires pour affiner vos arguments. Enfin, rappelez-vous que l'entretien est avant tout un échange bienveillant.

Notre objectif est avant tout d'accueillir des jeunes qui trouveront leur place, s'épanouiront et construiront leur avenir à UniLasalle. »

# FORMATIONS DIPLOMANTES

## Se former APRÈS UN BAC + 2 OU UN BAC + 3



NB : Les masters ne sont pas dispensés qu'à l'université. En effet, de nombreuses écoles d'ingénieurs proposent également des masters.

### LE CONCOURS VOIE BTS/BTSA

Il est ouvert aux étudiants ou apprentis en deuxième année de BTSA (toutes options) ou certains BTS ou les titulaires d'un de ces diplômes. Il est suivi d'une année passerelle d'un an de préparation aux études agronomiques et vétérinaires.

### LE CONCOURS VOIE BUT

Il est ouvert aux étudiants ou apprentis en deuxième ou troisième année de certains BUT ou les titulaires d'un de ces diplômes.

### LE CONCOURS LICENCE

Il est ouvert aux étudiants inscrits en deuxième ou troisième année de licence ou en licence professionnelle, dans le domaine des sciences ou les titulaires d'un de ces diplômes. Concours vét : les candidats doivent avoir le statut étudiant ou apprentis lors de leur inscription.

### LE CONCOURS APPRENTISSAGE

Il est ouvert aux étudiants inscrits en deuxième année de préparation d'un BTSA, BTS et BUT 2, BUT 3 ou en année de préparation d'une licence professionnelle ou les titulaires d'un de ces diplômes.

### LE CONCOURS MASTER

Il est ouvert aux étudiants inscrits en première année de préparation d'un master scientifique (Bac + 4). Il donne accès à la deuxième année aux écoles Oniris VetAgroBio – campus ingénieur (Nantes), VetAgro Sup, cursus agronomie (Clermont-Ferrand) et Bordeaux Sciences Agro.

## DIPLÔME NATIONAL D'ŒNOLOGUE

Le diplôme national d'œnologue (DNO) est délivré par les universités de Dijon, de Montpellier, de Reims, de Bordeaux et de Toulouse, au bout de deux années d'études après l'obtention d'une licence.

Peuvent être admis en première année de DNO essentiellement les titulaires :

- soit d'une licence dans les domaines des sciences biologiques, chimiques, biochimiques, agronomiques, ou de tout autre diplôme sanctionnant un niveau d'études supérieures équivalent à 180 crédits ECTS (3 ans) dans les mêmes domaines ;
- soit d'une validation des acquis de l'expérience.

Les études sont organisées en semestres et comprennent un ensemble d'unités d'enseignement et de stages obligatoires. Le diplôme national d'œnologue sanctionne l'obtention de 120 crédits ECTS (2 ans) au-delà de la licence. Le DNO est délivré aux étudiants qui ont validé l'intégralité des unités d'enseignement et des stages prévus dans le programme.

Il confère le grade de master.

## CLASSE AGRO VÉTO POST-BTSA/BTS : UN AN POUR FRANCHIR LA MARCHE VERS LES ÉTUDES LONGUES

La Classe Agro Véto post-BTSA/BTS, lancée en 2024 par le ministère de l'Agriculture, offre aux diplômés de BTS agricoles une passerelle d'un an vers les écoles d'ingénieurs agronomes et vétérinaires.

Implantée dans dix lycées, cette formation sélective et bienveillante remet les étudiants à niveau en sciences, langues et méthodologie.

L'accès se fait sur concours national en deuxième année de BTS, et la réussite repose sur un contrôle continu et des épreuves nationales. Grâce à un accompagnement personnalisé et à un encadrement exigeant, cette classe propédeutique favorise la réussite et l'ascension sociale des étudiants issus de filières technologiques ou professionnelles.

Retrouvez ici un article plus complet



## DIPLÔME D'ÉTAT PAYSAGISTE (DEP)

Le diplôme d'État paysagiste dure trois ans et est accessible par :

- la voie externe, pour les Bac + 2 ;
- la voie interne, pour les étudiants ayant suivi un cycle préparatoire d'études en paysage (CPEP).

Ce cycle préparatoire est proposé par :

- l'ENSAPL (École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille) ;
- l'ENP-Insa Centre-Val de Loire (École de la nature et du paysage de Blois) ;
- l'ENSAP Bordeaux (École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux) ;
- l'ENSP (École nationale supérieure du paysage de Versailles-Marseille).

## LE RÉSEAU POLYTECH

Vous êtes étudiant en 1<sup>er</sup> cycle universitaire (L2, L3, BUT 2, BUT 3) ou en BTS ?

Vous pouvez intégrer une des écoles du réseau Polytech :

- directement en troisième année (première année du cycle ingénieur) ;
- admissibilité au concours sur dossier et sur entretien.

Vous êtes en 2<sup>e</sup> cycle universitaire (M1) ?

Vous pouvez intégrer une des écoles du réseau Polytech :

- directement en quatrième année (deuxième année du cycle ingénieur) ;
- admissibilité au concours sur dossier et sur entretien.

Pour en savoir plus :

[www.polytech-reseau.org](http://www.polytech-reseau.org)



# BACHELOR AGRO : LE NOUVEAU DIPLÔME AGRICOLE SE DÉVOILE

Le Bachelor Agro est un nouveau diplôme national de premier cycle (niveau bac + 3, grade licence), en sciences et techniques de l'agronomie, institué par la loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture, promulguée le 24 mars 2025.

Selon le ministère de l'agriculture, le Bachelor Agro comble un vide dans la filière agricole française en se positionnant entre le BTSA et les formations longues d'ingénieur agronome. Il est conçu pour répondre directement aux besoins du secteur agricole et agroalimentaire.

Selon la mention choisie, le diplôme prépare à une diversité de métiers : chef d'entreprise agricole, conseiller agricole, chargé de mission, technicien agricole, enseignant-formateur, chargé de projet robotique/automatisme/numérique, responsable technique en agroéquipements, responsable de production agroalimentaire, assistant ingénieur....

## Partenariat entre l'enseignement agricole technique et supérieur

Ce diplôme est co-porté obligatoirement par deux types d'établissements :

- Un établissement d'enseignement secondaire agricole (public ou privé sous contrat ou associatif) délivrant un BTSA.
- Un établissement d'enseignement supérieur (public ou privé associatif sous contrat avec le ministère en charge de l'agriculture).

Cette architecture a plusieurs atouts :

- Un socle national de compétences communes ;
- Une adaptabilité aux réalités locales via des parcours modulables ;
- Une évaluation nationale des projets via une procédure d'accréditation ;
- Un adossement à la recherche, garantissant l'intégration des avancées scientifiques ;
- Des interactions fortes avec le monde professionnel pour assurer une insertion rapide ;
- Un positionnement précis dans les métiers, comme celui d'« assistant-ingénieur », valorisant ce niveau bac + 3 dans les conventions collectives.

## Une formation en un ou trois ans

Le Bachelor Agro sera accessible selon plusieurs modalités : formation initiale scolaire, apprentissage, formation professionnelle continue et validation des acquis de l'expérience.

Deux formats d'accès au diplôme sont proposés :

1. A partir de la rentrée 2026 : Bachelor Agro en 1 an (60 ECTS) — complémentaire au BTSA, accessible après un niveau bac + 2.
2. A partir de la rentrée 2027 : Bachelor Agro en 3 ans (180 ECTS) — accessible directement après le bac, notamment si le BTSA est organisé en semestrialisation composite.

## Un déploiement progressif par mention

La mise en œuvre graduée démarre à la rentrée 2026, avec six mentions de la première vague :

- Alimentation et agroalimentaire durables
- Élevage et transitions
- Entreprendre, accompagner et manager en agriculture
- Génie agronomique et transitions
- Sciences et techniques de l'agronomie pour la formation
- Systèmes robotiques et numériques pour l'agriculture

Une seconde vague, prévue en 2027, envisagera d'autres mentions (intitulés susceptibles d'évoluer) :

- Forêt et transitions
- Génie de la bioéconomie, décarbonation et énergétique agricoles
- Génie de l'eau en agriculture

## Une possible poursuite d'études

Si le ministère chargé de l'agriculture a fixé un objectif minimal de 50 % d'insertion des diplômés dans les secteurs professionnels correspondant aux mentions, le bachelor agro ouvre cependant la voie aux poursuites d'études, notamment en écoles d'ingénieurs agronomes publiques ou privées. Une voie d'admission sur titre, propre à chaque école, sera ouverte aux étudiants inscrits en dernière année de bachelor agro. Ce dispositif ne concerne toutefois pas les écoles vétérinaires.

# FORMATIONS DIPLOMANTES

## LES ÉCOLES D'INGÉNIEURS ACCESSIBLES APRÈS UN CONCOURS AGRO (VOIR PAGE 22)

- AgroParisTech – Institut national des sciences et des industries du vivant et de l'environnement (Palaiseau)
- Bordeaux Sciences Agro – École nationale supérieure des sciences agronomiques
- Ensaia – École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires (Nancy)
- INP-AgroToulouse – École nationale supérieure agronomique
- L'Institut Agro Dijon – Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
- L'Institut Agro Montpellier – Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
- L'Institut Agro Rennes-Angers – Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
- Oniris VetAgroBio-Campus ingénieur – École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation (Nantes)
- VetAgro Sup campus agronomique (Clermont-Ferrand) – Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement

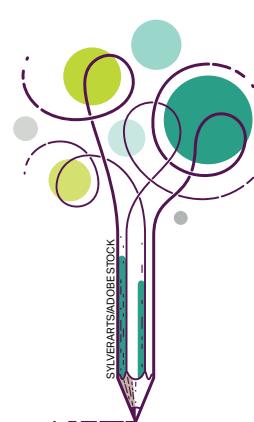
## LES ÉCOLES VÉTÉRINAIRES ACCESSIBLES APRÈS UN CONCOURS VÉTO (VOIR PAGE 22)

VetAgro Sup campus vétérinaire – Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (Lyon)

ENVT – École nationale vétérinaire de Toulouse

ENVA – École nationale vétérinaire d'Alfort

Oniris VetAgroBio-Campus vétérinaire – École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation (Nantes)



## LES ÉCOLES À ACCÈS DIRECT, POST-BAC + 2

Les écoles dites « à accès direct » recrutent également en cours de cursus. Les conditions d'admission sont propres à chacune d'entre elles. Aussi, nous vous conseillons de les contacter directement.

Campus vert d'Azur (Antibes)

Les trois écoles privées d'ingénieurs de France Agro<sup>3</sup> : Junia Isa (Lille), El Purpan (Toulouse), Isara (Lyon)

Esaj – École supérieure d'architecture des jardins (Paris)

ENGEES – École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg

Ihedrea – Institut des hautes études de droit rural et d'économie agricole (Puteaux, Rennes et Toulouse)

Plusieurs écoles du groupe Insa – Institut national des sciences appliquées

Institut polytechnique UniLaSalle (Beauvais, Rouen, Rennes)

Istom – École supérieure d'agro-développement international (Angers)

INP - Enstib – École nationale supérieure des technologies et des industries du bois (Épinal)

ESB – École supérieure du bois (Nantes)

Esiab – École supérieure d'ingénieurs en agroalimentaire de Bretagne-Atlantique (Brest)

ESA – École supérieure des agricultures (Angers et Paris)

École d'ingénieurs Paoli Tech (Corte)

Institut Boussingault - Cnam Bretagne (Ploufragan)

## QUELS EMPLOIS APRÈS UN BAC + 5 ?

### EXEMPLES DE MÉTIERS<sup>1</sup>

### TENDANCES

 Production agricole	Exploitant, éleveur, viticulteur, maraîcher, arboriculteur, pépiniériste...	
	Responsable d'exploitation, régisseur	
 Aménagement paysager	Chef d'entreprise	
	Chef de chantier, conducteur de travaux	
 Production et transformation agroalimentaire	Responsable en bureaux d'études, architecte paysagiste	
	Agent de maîtrise, responsable de production	
 Forêt, environnement	Œnologue, maître de chai	
	Responsable ou assistant en contrôle qualité, laboratoire ou en assurance qualité/hygiène/ sécurité/environnement (QHSE)	
 Commerce (agrofournitures, produits alimentaires, services...)	Responsable, ingénieur en recherche & développement	
	Ingénieur, chef de chantier forestier	
 Services, conseil, expérimentation, enseignement/formation	Ingénieur forestier (ONF)	
	Animateur environnement, parcs nationaux, chargé d'études ou de missions environnement	
 Commerce (agrofournitures, produits alimentaires, services...)	Ingénieur assainissement, eau potable, qualité des eaux, traitement des déchets	
	Ingénieur commercial en agrofournitures ou produits alimentaires, responsable de rayon en grande distribution, responsable d'équipe de ventes, acheteur, responsable grands comptes, chargé de développement/d'affaires	
 Services, conseil, expérimentation, enseignement/formation	Chargé de clientèle banque, assurance, responsable export	
	Chef de produit, responsable marketing	
 Commerce (agrofournitures, produits alimentaires, services...)	Directeur de centre de profit	
	Conseiller en organisme agricole, animateur organisme agricole, chargé d'études ou de missions, responsable de service, consultant	
 Services, conseil, expérimentation, enseignement/formation	Conseiller d'entreprise en centre de gestion, expert (foncier, assurances...)	
	Ingénieur en expérimentation (firmes privées, instituts techniques, Inrae)	
 Services, conseil, expérimentation, enseignement/formation	Formateur technique, moniteur, éducateur technique, professeur dans l'enseignement agricole technique et supérieur	

 Accès à l'emploi facile : beaucoup d'offres d'emploi (parfois non diffusées et/ou supérieures à la demande), souvent peu de candidats. Des spécificités régionales peuvent néanmoins exister.

 Accès à l'emploi satisfaisant : relatif équilibre entre l'offre et la demande.

 Accès à l'emploi difficile : forte concurrence entre candidats.

 Accès à l'emploi très difficile : peu d'offres, ou postes ciblant un autre niveau de formation, ou candidats très nombreux.

 Nécessite de s'installer comme agriculteur ou chef d'entreprise.

### D'où viennent ces indicateurs ?

Ils sont issus de l'expérience des conseillers Apecita qui accompagnent les employeurs et qui constatent, ainsi, la facilité ou la difficulté de recruter selon les postes.

(1) Faites-vous une idée plus précise en consultant les fiches métiers sur [www.agrorientation.com](http://www.agrorientation.com)

## Les périodes de formation EN MILIEU PROFESSIONNEL OU LES STAGES

Les périodes de formation en milieu professionnel et les stages correspondent à des périodes temporaires de mise en situation en milieu professionnel. L'élève ou l'étudiant acquiert des compétences professionnelles et met en œuvre les acquis de sa formation, en vue d'obtenir un diplôme ou une certification et de favoriser son insertion professionnelle.

**L**es stages doivent être intégrés à un cursus pédagogique ou universitaire, ce qui suppose que les conditions suivantes soient réunies:

- leur finalité et leur modalité sont définies dans l'organisation de la formation;
- ils font l'objet d'une restitution de la part de l'étudiant donnant lieu à évaluation de la part de l'établissement;
- les stages en entreprise relevant de l'article L.124-1 et suivants du Code de l'éducation doivent faire l'objet d'une convention conclue entre le stagiaire, l'entreprise d'accueil et l'établissement d'enseignement. La durée du stage effectué par un même stagiaire dans une même entreprise ne peut excéder six mois par année d'enseignement.

### Le statut du stagiaire

Le stagiaire n'est pas lié par un contrat de travail à l'entreprise qui l'accueille et n'a pas le statut de salarié. Son passage dans l'entreprise n'a qu'un but pédagogique et de formation: même s'il peut être tenu d'exécuter des tâches à caractère professionnel, il est dans l'entreprise pour apprendre et/ou ob-

server et n'a donc pas d'obligation de production comme les salariés. Son temps de présence ne peut excéder celui des salariés. Il lui est également interdit d'effectuer des « tâches dangereuses » dans le cadre de son stage.

À noter qu'une instruction du ministère de l'Agriculture prend en compte le cas particulier des élèves de l'enseignement agricole et la procédure de dérogation pour les travaux interdits aux mineurs.

### La gratification

Lorsque la durée du stage au sein d'une même entreprise est supérieure à deux mois consécutifs ou, au cours d'une même année scolaire ou universitaire, à deux mois consécutifs ou non, le ou les stages font l'objet d'une gratification dont le montant peut être fixé par convention de branche ou par accord interprofessionnel étendu. Cette gratification mensuelle minimale se calcule sur la base des heures réellement effectuées, le montant horaire minimal étant fixé à 15 % du plafond horaire de la Sécurité sociale, soit 4,5 euros (en 2026). Ainsi, pour un mois de stage à temps plein (154 heures), le stagiaire touchera 693 euros. La gratification est versée à la fin de chaque mois et non en fin de stage.

NE PAS CONFONDRE...

Ces stages  
ne concernent pas :

- Les stages de la formation professionnelle tout au long de la vie tels que définis par la sixième partie du Code du travail : contrat de professionnalisation...
- Les stages relevant de l'article L. 4153-1 du Code du travail : contrat d'apprentissage, stage d'observation proposé aux collégiens et aux lycéens...

En partenariat avec My Job Glasses, première plateforme de rencontres professionnelles en Europe, l'opérateur de compétences Ocapiat vous offre la possibilité d'échanger avec un professionnel de l'agroalimentaire ou de l'agriculture pour découvrir la réalité des métiers dans ces secteurs. Une initiative également ouverte aux groupes de scolaires par le biais du professeur en charge des parcours avenir.



À noter que, depuis la rentrée 2023, toutes les périodes de stage des lycéens professionnels sont gratifiées par l'État: 50 euros par semaine de stage en classe de seconde (ou de première année de CAP), 75 euros en première (ou deuxième année de CAP) et 100 euros en terminale. Au total, un jeune pourra toucher jusqu'à 2 100 euros sur l'ensemble de ses trois années de scolarité.

Pour en savoir plus :  
[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Retrouvez les offres de stages  
sur [www.apecita.com](http://www.apecita.com)

# L'Apecita apporte SON EXPERTISE AUX JEUNES



Si l'objectif principal de l'Apecita est de favoriser la rencontre des employeurs avec des personnes à la recherche d'un emploi, l'association reste persuadée que cette recherche doit s'anticiper au plus tôt. C'est pourquoi elle effectue des interventions consacrées au marché de l'emploi dans les établissements d'enseignement.

**C**haque année, afin d'aider la future insertion des jeunes et des adultes élèves dans l'enseignement agricole, l'Apecita réalise de nombreuses interventions sur le marché de l'emploi dans des établissements concernés par les thématiques de l'Apecita : agroalimentaire, environnement, agriculture... Et ce à tous les niveaux, du Bac pro à la dernière année du cursus d'ingénieur. « *En général, nous sommes présents en fin de cursus, lorsque les étudiants sont soit prêts à accéder au marché de l'emploi, soit en train d'envisager une poursuite d'études, mais nous pouvons également intervenir plus tôt* », explique-t-on à l'Apecita. Grâce à ses suivis statistiques de l'offre et de la demande, l'association possède une idée assez

précise du marché de l'emploi. Elle peut en faire bénéficier les jeunes en portant à leur connaissance des informations directement opérationnelles, comme le nombre d'offres pour un secteur donné, ou les niveaux d'études que souhaitent les recruteurs...

## Opportunités et difficultés

« *L'objectif n'est pas tant de donner des chiffres que des informations utiles, souligne l'Apecita. Nous recevons des CV tous les jours, nous effectuons des recrutements, nous savons ce qui fonctionne ou non auprès des entreprises. Le but est, par exemple, de faire prendre conscience aux étudiants de l'existence d'un marché caché de l'emploi dans certaines branches, mais aussi que certaines filières sont plus difficiles*

*que d'autres, et qu'ils devront peut-être modifier leur projet professionnel.* » Les échanges sont au maximum interactifs. « *Nous essayons de faire participer le plus possible les étudiants, de susciter les questions, de faire des petits quiz, etc.* » En plus d'apporter une expertise, ces interventions permettent aussi de présenter aux apprenants leur futur interlocuteur dans leur recherche d'emploi ou leur future recherche de salariés. « *C'est aussi une manière pour nous de faire connaître et de fidéliser de futurs recruteurs : beaucoup d'apprenants ont des projets d'installation et deviendront potentiellement des employeurs.* »



AIDESIGNHUB/ADOBESTOCK



La 1<sup>ère</sup> plateforme dédiée  
à l'emploi & à la formation  
dans les métiers d'avenir.

[apecita-media.com](http://apecita-media.com)

Interviews, fiches métiers,  
actualités RH, et plus encore :  
retrouvez toutes nos informations  
dédiées aux filières de l'agri,  
de l'agro et de l'environnement.



# DES ORGANISMES DE FORMATION VOUS INFORMENT



**Genech Conseil**  
Groupe Institut de Genech

PLUS D'INFOS



## ENSEMBLE, Cultivons vos talents

Expert national en formations  
professionnelles

**#30**  
Années  
d'expérience

**#30**  
Formateurs

**#1000**  
Professionnels  
formés par an

Certiphyto  
Certibiocide  
Agriculture  
Paysage  
Sécurité alimentaire  
Management  
Ressources humaines  
Bien-être au travail  
Agroalimentaire

  
Un catalogue  
de plus de  
50 formations

  
Animations de  
séminaires  
d'entreprise  
ou d'équipe

  
Formations  
sur mesure  
sur demande



l'emploi agri,agro  
& environnement

Préparer une insertion réussie  
de vos apprenants.

Afin de rapprocher l'offre et la demande d'emploi dans les secteurs agricole, agroalimentaire et environnement, l'Apecita propose un appui sur-mesure aux centres de formation.



Pour en savoir plus sur notre convention d'insertion, consultez notre site :

[apecita.com](http://apecita.com)



De la 2<sup>nde</sup> à Bac+3,  
un parcours d'excellence  
en alternance

Et si vous choisissiez un métier d'avenir ?



Viticulture  
Œnologie



Commerce Vins, Bières &  
Spiritueux  
ou Alimentation  
Boissons



Sanitaire &  
Social



Agriculture  
Agronomie



Gestion économique  
Management



Activités  
équestres

### Journées Portes Ouvertes

SAMEDI  
**17 JANV.**  
9h-17h

SAMEDI  
**14 MARS**  
9h-18h

SAMEDI  
**25 AVR.**  
9h-18h

REJOIGNEZ  
NOUS



 **Richemont**  
Institut Supérieur de Formation  
par Alternance |OF - CFA|

Établissement d'Enseignement Privé sous contrat  
d'association avec le Ministère de l'Agriculture CFA

**05 45 83 16 49**  
accueil@institut-richemont.fr  
institut-richemont.fr  
12 route de l'Ancien Séminaire  
Richemont  
16370 Val-de-Cognac



**apecita**  
l'emploi agri,agro  
& environnement

Retrouvez-nous dans  
toute la France

**BILAN DE COMPÉTENCES**

**Besoin de faire le point sur votre avenir ?**



**Vous vous interrogez sur votre carrière, vos compétences, vos aspirations ?**  
Réalisez votre bilan de compétences !



**apecita**  
vous accompagne !

**PORTES OUVERTES**

**"PLUS qu'une école... des moments de VIE"**

**MFR**  
MORNAND EN FOREZ  
CULTIVONS LES RÉUSSITES  
Formations par alternance

Samedi 31 Janvier 2026 (9h à 17h)  
Samedi 21 Mars 2026 (9h à 17h)  
Vendredi 22 Mai 2026 (16h à 20h)

(Prise de rendez-vous conseillée)

**Immersion professionnelle**  
**Solidarité**  
**Cohésion**  
**Ouverture au monde**  
**Culture**

**NOS FORMATIONS**

4ème et 3ème Orientation  
CAPa Palefrenier Soigneur  
CAPa Lad Cavalier d'Entrainement  
Bac Pro Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique

BTSA Métiers de l'Elevage  
Animateur Equestre  
Accompagnateur de Tourisme Équestre

MFR DU FOREZ-848 Route de Montbrison Les Maréchaux-42600 MORNAND EN FOREZ  
04 77 97 17 77 [mfr.mornand-en-forez@mfr.asso.fr](mailto:mfr.mornand-en-forez@mfr.asso.fr) [www.mfrduforez.fr](http://www.mfrduforez.fr)

**Lycée Robert Schuman**

**LYCÉE GÉNÉRAL, TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNEL AGRICOLE**

**Agroéquipement**  
**Agriculture**  
**Environnement**  
**Travaux paysagers**  
**Voie scolaire ou apprentissage**

Lycée Robert Schuman  
10 route d'Ugny 02300 CHAUNY  
03 23 39 17 17  
[www.lyceerobertschuman.fr](http://www.lyceerobertschuman.fr)

**POITIERS VENOURS CAMPUS**

**JOURNÉES PORTES OUVERTES**

**Toutes formations (Lycée, CFA et CFPFA)**

**14** Le samedi **MARS 2026**

**17** Le samedi **JANVIER 2026**

**12** Le vendredi **DÉCEMBRE 2025**

**5 FILIÈRES MÉTIERS**  
36 formations

**Voie scolaire - Apprentissage**  
**Formation adulte**  
EN PRÉSENTIEL & À DISTANCE

**ERASMUS+**

**Lycée Agricole Xavier Bernard Venours 86480 ROUILLE**

**DE LA 3ÈME AU BACHELOR**

**FORMATION GÉNÉRALE :**

- Bac général

**FORMATION TECHNOLOGIQUE :**

- BAC STAV** (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant)

**FORMATION PROFESSIONNELLE :**

- 3ème Agricole**
- CAPa Métiers de l'agriculture**
- CAP (Conducteur Engins TP)**
- BAC PRO (CGEA)**
- BAC PRO Travaux Publics**
- Titre professionnel Travaux Publics (MVRD, CECU, canalisateur)**
- BPREA (Agriculture, Apiculture)**
- CS Pilotage de machines agricoles et travaux mécanisés à haute technicité**

**ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :**

- BTSA**
  - Agronomie et Cultures Durables,
  - Analyse Conduite et Stratégie d'une entreprise AGRICole
  - Commerce
  - Bachelor** (Conseiller Clientèle banque)

**FLASHEZ-MOI !**

[www.venours.fr](http://www.venours.fr)

**DÉCOUVERTE DES FORMATIONS PAR UN MINI STAGE**

## LA FILIÈRE AVICOLE RECRUTE !

### Devenez « CONSEILLER(ERE) D'ÉLEVAGES AVICOLES »

#### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Occupier un poste de conseiller(ère) avicole dans les différents maillons de la filière avicole : sélection, accoupage, organisations de production, coopératives, groupes spécialisés en nutrition animale, cabinets vétérinaires...)



#### MODALITÉS DE RECRUTEMENT

En apprentissage / Contrat de professionnalisation  
Formation continue



#### MODALITÉS D'INSCRIPTION

Minimum BAC+2 : BTS (ACSE, PA, ...), licences, masters  
Accepté BAC + 1 année d'expérience dans la filière avicole



85% DES STAGIAIRES ONT UN EMPLOI  
A LA FIN DE LA FORMATION

DES ENTREPRISES VOUS ACCUEILLENT  
PARTOUT EN FRANCE !

PROCHAINE RENTREE  
Lundi 12 octobre 2026

**Avipôle**  
Formation

Notre équipe de formateurs est à votre écoute pour tout renseignement  
AVIPOLE FORMATION - Ploufragan (22) - Bretagne  
contact@avipole-formation.fr - 02 96 01 62 26 - [www.avipole-formation.fr](http://www.avipole-formation.fr)

**CFA**  
AGRICOLE PUBLIC  
DES HAUTS-DE-FRANCE

**LA NATURE  
VOUS réussit !**

AGRICULTURE | VITICULTURE-OENOLOGIE | ÉLEVAGE  
AGROÉQUIPEMENTS | HORTICULTURE-MARAÎCHAGE  
AMÉNAGEMENTS ET TRAVAUX PAYSAGERS  
COMMERCE ET VENTE | FLEURISTERIE | SERVICES  
AGROALIMENTAIRE | CHEVAL  
SPORT | ENVIRONNEMENT



20 SITES DE FORMATION



Du CAP au post-BAC (plus de 70 diplômes)



[www.cfar-hdf.fr](http://www.cfar-hdf.fr)



03 44 50 84 54 | [contact@cfar-hdf.fr](mailto:contact@cfar-hdf.fr)



# JOURNÉES PORTES OUVERTES

Venez découvrir nos formations par alternance

10 décembre 2025  
31 janvier - 14 mars 2026  
22 avril - 22 mai - 17 juin 2026

- 4ème-3ème EA
- Bac Pro CGEA
- BTS ACS AGRI par apprentissage

04 50 44 26 30 | mfr.dronieres@mfr.asso.fr | <https://mfr-dronieres.fr/> | 826 rte des Dronières 74350 CRUSEILLES

**7 SITES ET PRÈS DE 520 APPRENTIS**

**TAUX DE RÉUSSITE :** 82,44% (SESSION 2025) | **TAUX DE SATISFACTION :** 87% (ENQUÊTE JANVIER 2025) | **TAUX D'INSERTION :** 95% (ENQUÊTE JANVIER 2025) | **SOIT 150 JEUNES** SOIT 148 JEUNES

**NOUS JOURNÉES PORTES OUVERTES**

SITE	DATE
GUEUGNON	SAMEDI 24 JANVIER SAMEDI 14 MARS MERCREDI 13 MAI
SAINTE-MARCEL	SAMEDI 24 JANVIER SAMEDI 14 MARS MERCREDI 13 MAI
FONTAINES	SAMEDI 24 / 31 JANVIER (POST-BAC) DIMANCHE 15 MARS MERCREDI 13 MAI
DAVAYÉ	SAMEDI 31 JANVIER SAMEDI 7 MARS MERCREDI 13 MAI
VELET	SAMEDI 21 MARS
CHAROLLES	VENDREDI 13 ET SAMEDI 14 MARS

**FAIS GERMER TON FUTUR, AVEC LES MÉTIERS DE LA NATURE !**

**GUEUGNON :** 03 85 85 50 00  
Sainte Marcel : 03 85 42 22 66  
Fontaines : 03 85 47 82 82  
Tournus : 03 85 32 26 00  
Davayé : 03 85 33 56 00  
Vélet : 03 85 86 59 61  
Charolles : 03 85 24 00 80

[cfa.saone-et-loire@educagri.fr](mailto:cfa.saone-et-loire@educagri.fr)  
[www.epi-fontaines.fr](http://www.epi-fontaines.fr)

**apecita média**



**L'emploi dans les grandes cultures.**

Pour chaque filière : les principaux métiers et les formations pour y accéder, des interviews de spécialistes, des informations sur le marché de l'emploi

**POLE DE FORMATION EN ELEVAGE ET AGRO-MACHINISME**  
A Bernussou, la formation en action !

**LICENCE PROFESSIONNELLE**  
Productions Animales - Les Métiers du Conseil en élevage, Parcours Bovins Viande, Bovins Lait, Porcins.

**CERTIFICAT DE SPECIALISATION**  
Conduite d'un élevage – Parcours Bovins Viande et Bovins Lait

**BREVET PROFESSIONNEL**  
Conduite de machines Agricoles

**Nos +**

- Ferme d'application de 100ha
- Production Bovin Viande et Bovin Lait
- Atelier porcin naisseur- engrisseur
- Hall machinisme de 1 400m<sup>2</sup>

**Pour en savoir plus sur nos formations, contactez-nous**  
@ <https://bernussou-aveyron.chambres-agriculture>  
Adresse : Bernussou – 12200 VILLEFRANCHE DE ROUERGUE  
Téléphone : 05 65 45 27 74  
Mail : [bernussou@aveyron.chambagri.fr](mailto:bernussou@aveyron.chambagri.fr)

**CFA**  
Nord-Ouest Aveyron

**UC**  
Université de Clermont Auvergne

**PURPAN**  
ÉCOLE D'INGÉNIEURS  
Agronomie, Ingénierie et Génie Civil



# BERGERIE NATIONALE RAMBOUILLET

# JOURNÉES PORTES OUVERTES

La Bergerie  
NATIONALE  
RAMBOUILLET

DÉCOUVREZ  
NOS FORMATIONS  
AUTOUR DES MÉTIERS  
DU CHEVAL, DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SANTÉ ANIMALE

31 JAN. &  
14 MARS  
2026  
9H > 17H

01 61 08 68 10  
[www.bergerie-nationale.fr/formations-bergerie/  
pole-formation](http://www.bergerie-nationale.fr/formations-bergerie/pole-formation)

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE,  
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE

ENSEIGNEMENT AGRICOLE  
**L'AVENTURE  
DU VIVANT**  
Révèle ton talent



## CAMPUS AGRO-ENVIRONNEMENTAL 62

Arras • Radinghem • Saint-Omer

### ENVIRONNEMENT

Gestion et Protection de la Nature

### AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Création & Entretien

### AGRICOLE

Agriculture  
Commerce  
Horticulture  
Machinisme

### DU DIPLÔME À L'EMPLOI

### FORMATIONS

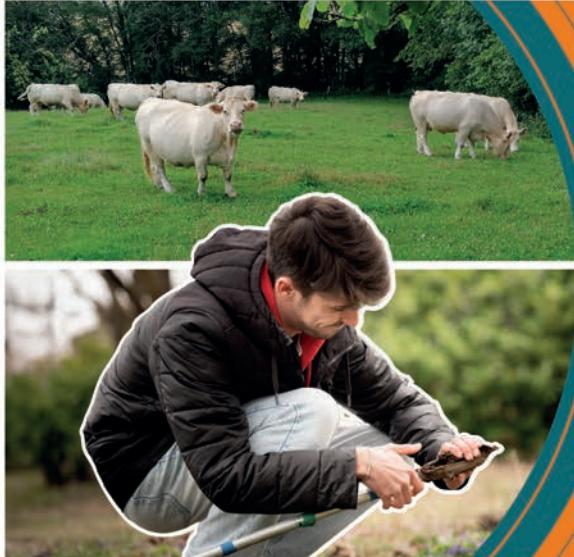
Scolaires  
en Apprentissage  
Pour Adultes

[CONTACT@CAMPUS-AGRO62.FR](mailto:CONTACT@CAMPUS-AGRO62.FR)

[WWW.CAMPUS-AGRO62.FR](http://WWW.CAMPUS-AGRO62.FR)



VetAgro Sup



NOUVEAU

**OSEZ SE FORMER  
ET AGIR POUR  
LA TRANSITION**

Ouverture de 2 **BACHELORS AGRO**  
(formation de 1 an niveau bac +3)  
dès la rentrée de septembre 2026

**Mention Élevage et Transitions**

**Mention Génie Agronomique et Transitions :**  
**CAP AgroBio**

(Conseil, Animation et Pilotage des systèmes agroécologiques et bio)

Plus d'informations à venir sur : [www.vetagro-sup.fr](http://www.vetagro-sup.fr)

**Une orientation  
adaptée.  
Un métier  
qui a du sens.**

- + de 200 fiches métiers
- + de 1 300 formations
- + de 2 100 organismes de formation

**agrOrientation**  
Le site des métiers et des formations de l'agriculture,  
l'agroalimentaire et l'environnement.

Un site [apecta.com](http://apecta.com)



**Abonnez-vous à  
notre newsletter  
mensuelle !**

Actus, conseils et contenus exclusifs  
directement dans votre boîte mail.

**Abonnez-vous !**



**agrOrientation**  
Le site des métiers et des formations de l'agriculture,  
l'agroalimentaire et l'environnement.



Du CAPa au BTSA !



## CFPPA BAIE DE SOMME

### FORMATIONS LONGUES

#### APPRENTISSAGE ET FORMATION CONTINUE



PÔLE SERVICES



PÔLE AGRICULTURE



PÔLE AMÉNAGEMENTS  
PAYSAGERS



PÔLE INSERTION

Formations diplômantes et qualifiantes permettant d'accéder à des emplois dans le secteur médico-social, la petite enfance, la restauration, l'hébergement et le tourisme.

Formations diplômantes ou qualifiantes permettant de travailler dans des exploitations agricoles ou de se préparer à une installation.

Formations diplômantes et qualifiantes débouchant sur des emplois d'ouvriers qualifiés, d'agents de collectivité, de chefs d'équipe et chefs d'entreprise.

VAE

### FORMATIONS COURTES



Des catalogues de formation sont proposés pour chaque filière afin de répondre aux besoins de compétences identifiés sur notre territoire.



Des plateaux techniques, supports de formation et d'évaluations en milieu de travail.

### JOURNÉE PORTES OUVERTES

L'équipe du CFPPA de la Baie de Somme sera heureuse de vous accueillir prochainement

Découvrez les formations de l'établissement en scannant le QR Code !



\*Locaux adaptés et accessibles aux personnes en situation de mobilité réduite

21 RUE DU LIEUTENANT CARON - 80100 ABBEVILLE ACCES RUE DU SCARDON

cfrppa.abbeville@educagri.fr [www.lycee-baie-de-somme.fr](http://www.lycee-baie-de-somme.fr) 03 22 20 77 65

Rejoignez-nous  
sur Facebook !

Faites connaitre aux jeunes et aux adultes, votre organisme de formation et vos formations en communiquant dans le prochain Cahier Expert «orientation, mode d'emploi»

Contactez-nous dès maintenant  
service@apecita.com

37

## FORMATIONS SPÉCIALISANTES

# Vous avez un diplôme et/ou une expérience, VOUS SOUHAITEZ VOUS SPÉCIALISER

L'acquisition de nouvelles compétences ne nécessite pas obligatoirement l'obtention d'un diplôme. En effet, il existe une multitude de formations pointues et spécialisées, dont les conditions d'admission sont diverses. En voici le détail.



### SPÉCIALISATION D'INITIATIVE LOCALE (SIL)

La SIL prépare à des profils d'activité ou d'emplois locaux. Elle est accessible par la voie de la formation professionnelle continue. Pour intégrer la formation, le candidat doit justifier :

- soit de la possession d'un diplôme compatible avec le contenu de la formation ;
- soit d'au moins une année d'activité professionnelle, en rapport avec le contenu de la formation.

Durée : entre 300 et 400 heures en centre de formation et quatre semaines minimum en milieu professionnel.

### CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION (CS)

Il sanctionne un complément spécifique de formation dont le contenu s'appuie sur des référentiels de diplômes. Durée : de 400 à 600 heures en centre de formation, sur un an, et douze semaines minimum de formation en milieu professionnel. Mode de déroulement :

- par la voie de l'apprentissage;
- par la formation continue.

N.B. : les certificats de spécialisation accessibles post-bac sont sur Parcoursup.

### TITRE PROFESSIONNEL (TP)

Le TP est une certification professionnelle délivrée, au nom de l'État, par le ministère du Travail. Il permet d'acquérir des compétences professionnelles spécifiques et favorise l'accès à l'emploi ou l'évolution professionnelle de son titulaire. Les titres professionnels sont composés de blocs de compétences nommés certificats de compétences professionnelles (CCP). Mode de déroulement :

- par la validation des acquis de l'expérience
- par la formation continue
- par l'apprentissage.



Le CQP est une reconnaissance professionnelle nationale définie et mise en œuvre paritairement par les branches professionnelles.

- Certificat : un document officiel reconnu par l'ensemble des entreprises d'une même branche ou de plusieurs branches professionnelles.
- Qualification professionnelle : certifie qu'un salarié maîtrise un emploi donné.

#### POUR EN SAVOIR PLUS

N'hésitez pas à contacter directement les établissements pour connaître plus précisément :

- le contenu des formations;
- les conditions d'admission;
- la durée;
- le mode de déroulement : s'agit-il d'une formation initiale, d'apprentissage, de formation continuée?;
- les financements possibles.

Pour en savoir plus, consultez [www.agrorientation.com](http://www.agrorientation.com).

Vous y trouverez toutes les formations qualifiantes d'une durée supérieure à 350 heures<sup>1</sup>.

(1) Une formation de 420 heures sur un an peut correspondre à une semaine par mois en centre de formation sur douze mois ou trois mois à temps plein.

## TÉMOIGNAGE

Maxime Beuzelin a suivi un titre professionnel « Mécanicien Réparateur de Matériels Agricoles » au CFA Naturapôle d'Yvetot

« Depuis toujours, mon objectif est clair : m'installer sur l'exploitation familiale. Pour y arriver, j'ai voulu me former dans plusieurs domaines liés à l'agriculture afin d'être le plus autonome possible, notamment en mécanique. Je me suis vite rendu compte qu'en élevage, on a souvent besoin de savoir entretenir et réparer son matériel soi-même, sans dépendre en permanence d'un concessionnaire.

J'ai commencé mon parcours en 3<sup>e</sup>, en MFR. L'ambiance m'a plu, alors j'ai poursuivi avec un bac pro CGEA, toujours en MFR. Ma mère travaillait dans ce type de structure et donc j'en connaissais bien le fonctionnement, et j'aimais la façon d'apprendre : beaucoup de pratique, un bon encadrement, et une vraie proximité avec le monde agricole. Ensuite, j'ai continué sur un BTS ACSE, encore en MFR, pour renforcer mes compétences en gestion et en pilotage d'exploitation. Après ça, j'ai choisi un CS laitier, parce que l'élevage laitier est au cœur de l'activité sur notre ferme.

Mais il me manquait quelque chose : des bases solides en mécanique. J'ai donc décidé de suivre le Titre Professionnel Mécanicien Réparateur de Matériels Agricoles au CFA Naturapôle d'Yvetot. L'idée n'était pas d'en faire mon métier, mais de mieux comprendre le fonctionnement des machines et de pouvoir intervenir sur les pannes courantes.

La formation s'est très bien passée. Elle durait environ 17 semaines au CFA, le reste se faisant en apprentissage. Le rythme était bien pensé : un peu de théorie le matin, puis

de la pratique l'après-midi dans un atelier très bien équipé. Nous avons travaillé sur du matériel concret : démontage d'une boîte de vitesse, révision complète d'un tracteur, entretien d'une presse à lin, réparation d'un télescopique... C'était très formateur. Les enseignants connaissaient bien le monde agricole, ce qui rendait les cours vivants et proches de la réalité du terrain.

Pour mon entreprise d'accueil, je n'ai pas eu de mal à trouver puisque j'ai toujours réalisé mes périodes d'apprentissage chez un éleveur laitier à quelques kilomètres de chez moi. J'y ai fait ma 3<sup>e</sup>, mon bac pro, mon BTS et mes formations suivantes. L'exploitation me plaît, l'ambiance est bonne, et aujourd'hui, j'y suis salarié. Je mets en pratique ce que j'ai appris pendant le titre pro : les vidanges, les petites réparations, la maintenance de base. Même si la mécanique n'est pas le cœur de notre travail, c'est indispensable d'avoir ces compétences quand on travaille en élevage.

Je garde un très bon souvenir du titre pro. Les profs étaient investis, on avait du matériel adapté, et même une caisse à outils complète offerte grâce à des subventions. Dedans, il y avait tout le nécessaire, même un casque de soudure. C'est un vrai plus pour démarrer, et je m'en sers encore aujourd'hui.

C'est une formation complète, concrète, qui m'a permis de gagner en autonomie et en confiance. Franchement, je la recommande à tous ceux qui veulent, comme moi, s'installer un jour et savoir se débrouiller avec leur matériel.»

## L'alternance AUX DEUX VISAGES

L'enseignement par alternance, qui combine périodes en entreprise et en établissement de formation, présente de nombreux avantages, dont celui d'acquérir des compétences et de l'expérience professionnelle tout en préparant une qualification ou un diplôme. Mais entre l'élève stagiaire en MFR et l'apprenti, les statuts diffèrent...

**A**lternance... Apprentissage... Il n'est pas toujours facile de faire la distinction entre ces deux termes couramment utilisés quand on parle de formation initiale. Alors clarifions les choses!

L'alternance a pour principe de partager le temps de formation entre établissement dédié, pour la théorie, et entreprise, pour la pratique. Elle offre aux jeunes l'opportunité d'acquérir des compétences et de l'expérience professionnelle, tout en préparant une qualification ou un diplôme débouchant rapidement sur un métier. Le diplôme obtenu en formation initiale par l'alternance est strictement le même que celui obtenu en formation initiale classique. Il n'est pas fait mention sur le diplôme qu'il a été obtenu en alternance. L'expérience professionnelle acquise dans ce type de formation n'est pas négligeable. Elle enrichit fortement un CV car elle permet de mettre directement en application les enseignements reçus



### À DÉCOUVRIR

Des sites pour trouver son apprentissage

- [www.alternance.emploi.gouv.fr](http://www.alternance.emploi.gouv.fr) : le portail de l'alternance, site officiel développé par le ministère du Travail, propose des informations pour recruter et pour identifier un alternant, un moteur de recherche permettant de trouver un centre de formation ou une offre d'emploi en fonction du poste et de la localisation souhaités, ainsi qu'un simulateur de rémunération.
- [www.agrorientation.com](http://www.agrorientation.com) : le site des métiers et des formations développé par l'Apecita. Il s'adresse à toute personne intéressée ou en recherche d'une formation dans les secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de l'environnement, de l'aménagement et du paysage. Grâce au moteur de recherche, vous pouvez identifier la formation la plus adaptée à votre profil par centres d'intérêt, par métier ou par localisation géographique. Toutes les formations initiales par voie scolaire ou en apprentissage et les formations continues y sont répertoriées.

[Voir page 57.](#)

en centre de formation, conférant un véritable bonus vis-à-vis de la formation classique. Dans l'enseignement agricole, l'alternance regroupe deux systèmes distincts : l'apprentissage, dont la formation théorique est assurée dans un centre de formation d'apprentis (CFA) et le stage ou l'alternance selon un rythme approprié, proposé en maisons familiales rurales (MFR).

### L'apprenti, un salarié à part entière

L'apprentissage est ouvert aux jeunes de 16 à 29 ans révolus désireux d'obtenir une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme, un titre homologué ou un titre d'ingénieur. De nombreux diplômes, du CAP agricole jusqu'au niveau ingénieur, peuvent se préparer par la voie de l'apprentissage. Condi-



## LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Possibilité pour le bénéficiaire d'un contrat de professionnalisation d'effectuer une période de mobilité à l'étranger. Celle-ci ne peut excéder une durée d'un an et permet de porter la durée du contrat à 24 mois. Dans ce cadre, l'exécution du contrat en France doit être au minimum de six mois.

tion sine qua non pour le jeune : trouver une entreprise et signer un contrat d'apprentissage avec l'employeur qui l'inscrit dans un CFA. Il s'agit d'un contrat de travail à durée déterminée, d'une durée équivalente à celle du cycle de formation.

À noter qu'il existe des CFA dits « hors murs » ou « sans murs ». Ces établissements n'accueillent pas les étudiants dans leurs locaux, ils délèguent la mise en œuvre pédagogique à des organismes de formation. C'est le cas des Ifria, les centres de formation créés par les industriels de l'agroalimentaire pour former les jeunes aux métiers qu'ils englobent.

L'apprenti possède le statut de salarié d'entreprise. À ce titre, il a les mêmes droits que tous les salariés et il est soumis aux mêmes obligations (horaires de travail, congés payés...). Il perçoit un salaire déterminé selon un pourcentage du Smic et dont le montant varie en fonction de son âge, de sa progression dans le cycle de formation et de la convention applicable dans l'entreprise. Durant sa présence en entreprise, il est placé sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage ou d'un tuteur référent. La mission de ce dernier est de contribuer à l'acquisition des compétences correspondant à la qualification recherchée et au titre ou au diplôme préparés, en liaison avec le CFA.

Il s'agit d'un contrat de formation en alternance, associant la pratique en situation de travail et la théorie en organisme de formation ou en entreprise.

### Conditions

- Jeunes de 16 à moins de 26 ans, afin de compléter leur formation initiale ;
- Demandeurs d'emploi de 26 ans et plus ;
- Bénéficiaires du RSA, de l'ASS, de l'AAH ou personnes ayant bénéficié d'un contrat unique d'insertion.

### Durée

- 36 mois maximum.

### Rémunération brute

En % du Smic	MOINS DE 21 ANS	DE 21 ANS À MOINS DE 25 ANS	26 ANS ET PLUS
TITULAIRE D'UN BAC PROFESSIONNEL OU ÉQUIVALENT MINIMUM	65 %	80 %	100 % <sup>1</sup>
AUTRES	55 %	70 %	100 % <sup>1</sup>

(1) Ou 85 % du minimum conventionnel si plus favorable.

- Suivie sur le temps de travail. Elle est dispensée par un organisme de formation ou par l'entreprise, si elle dispose d'un service dédié.
- Obligatoirement encadrée par un tuteur dans l'entreprise.

### Formation

Dorénavant, le contrat de professionnalisation peut comporter des périodes d'acquisition d'un savoir-faire dans plusieurs entreprises, une convention étant alors conclue entre l'employeur, les entreprises d'accueil et le salarié.

### Le contrat de professionnalisation « nouvelle chance »

Lorsqu'il est conclu avec une personne au chômage depuis plus d'un an, quel que soit son âge, le contrat peut atteindre une durée de 36 mois et la période de formation de ces contrats peut excéder 25 % de leur durée totale.

### Le contrat de professionnalisation expérimental

Accessible à un public identique à celui du contrat de professionnalisation « classique », il a pour objectif de permettre aux personnes éloignées de l'emploi de s'insérer plus rapidement et aux entreprises d'intégrer définitivement des personnes formées au plus près de leurs besoins réels. La principale caractéristique de ce contrat porte sur la finalité : acquérir des compétences opérationnelles sans obligation d'obtenir une qualification ou une certification. Il peut être signé en CDD ou en CDI, pour une période de 6 mois à 36 mois selon le public concerné.



## TÉMOIGNAGE

Titouan Piquet suit actuellement une Licence Pro Qualité Intégrée des Aliments Conditionnés à l'IUT Lyon 1- IFRIA AURA

« Après un bac ST2S au lycée de Nantua, je me suis orienté vers une licence d'histoire à Bourg-en-Bresse. Mais après deux ans, je me suis rendu compte que cela ne me convenait pas. J'ai donc décidé de changer complètement de voie et de me tourner vers un BTSA Bioqualim. J'avais des connaissances qui sortaient de l'ancien BTSA STA et qui m'en avaient parlé positivement. Je me suis renseigné sur les contenus, et j'ai senti que ce secteur, l'agroalimentaire, pouvait mieux me correspondre.

Pendant ces deux années de BTS en formation initiale, j'ai découvert la qualité, la production, l'innovation... et surtout, j'ai effectué des stages, dont un à la laiterie « La Côtière », qui m'a permis de mettre les mains dans le concret. C'est là que j'ai compris que la qualité était un domaine où je me sentais utile, où je pouvais m'investir. Après le BTS, même si je pouvais entrer sur le marché du travail, j'ai eu envie d'approfondir mes connaissances. C'est ainsi que je me suis tourné vers la Licence Pro Qualité Intégrée des Aliments Conditionnés (QIAC), une suite logique de mon BTSA.

Mais à l'IUT Lyon 1, cette licence n'est proposée que par la voie de l'apprentissage. Il m'a donc fallu trouver une entreprise d'accueil et ça n'a pas été chose simple. J'avais reçu une réponse positive d'une entreprise dès la fin de mon BTS, mais il s'est avéré que les missions ne

correspondaient pas au cadre pédagogique : je risquais de ne pas valider ma licence. J'ai dû reprendre toutes mes démarches fin juin. Après des candidatures spontanées, des réponses à des offres d'alternance, des appels après mes journées de travail et aussi l'aide précieuse de l'Ifria notamment sur le CV et la lettre de motivation, j'ai finalement été recruté par l'entreprise Roger De Lyon, entreprise spécialisée dans la charcuterie et les spécialités lyonnaises. L'entretien s'est bien passé et le lendemain, on me confirmait la signature de mon contrat d'apprentissage.

Aujourd'hui, je suis intégré à l'équipe qualité, et l'accueil a été excellent. Le rythme alternant école/entreprise ne m'a pas trop déstabilisé, car j'ai toujours travaillé à côté de mes études. Mais je sais que pour certains, c'est un vrai challenge. L'apprentissage permet cependant de comprendre à quoi servent nos cours. Tout ce qu'on voit en théorie prend sens dans la pratique. C'est aussi un excellent moyen d'entrer dans le métier en étant accompagné, en prenant confiance. Pour ma part, je me sens déjà prêt à entrer dans la vie professionnelle à la fin de ma licence.

Si j'avais un conseil à donner, c'est de bien clarifier dès le départ les missions avec le maître d'apprentissage pour être certain qu'on rentre bien dans le cadre de notre formation. Et en cas de doute, ne pas hésiter à en parler avec son responsable pédagogique. »

### MFR: l'élève stagiaire sous statut scolaire

L'alternance est également au cœur de la pédagogie des maisons familiales rurales. Toutes les formations de l'enseignement agricole proposées par ces établissements (quatrième, troisième, seconde professionnelle, seconde générale, seconde technologique, CAP agricole, Bac pro, Bac techno, BTSA...) sont mises en œuvre par alternance de séjours à la MFR et de stages en entreprise. Le rythme de l'alternance peut différer selon le type de formation: une semaine en stage et deux semaines en entreprise, ou

quinze jours à la MFR et quinze jours en stage... Le planning d'alternance est défini pour l'année.

Un élève de MFR inscrit dans une formation scolaire par alternance n'est pas un salarié. Lorsqu'il se trouve en stage, il demeure sous statut scolaire, ce qui signifie qu'il n'est pas lié à l'entreprise par un contrat de travail (contrairement à l'apprenti). Sa période en entreprise fait l'objet d'une convention obligatoire qui précise les engagements et les obligations de chacune des parties. L'élève

stagiaire peut recevoir une gratification de la part du maître de stage, dans la limite de 30 % du Smic. À noter, enfin, que l'élève n'a pas à rechercher son stage lui-même. C'est la MFR qui porte la responsabilité pédagogique du stage. Celui-ci peut être effectué dans une entreprise du secteur privé ou public, dans une exploitation agricole, dans une structure sanitaire et sociale ou dans une collectivité.



## LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Il s'agit d'un contrat de formation en alternance, associant la pratique en situation de travail et la théorie en organisme de formation ou en entreprise.

### Conditions

- L'âge minimum est de 16 ans. Il peut être abaissé à 15 ans si le jeune a atteint cet âge entre la rentrée scolaire et le 31 décembre de l'année civile, et qu'il a terminé son année de classe de troisième.
- L'âge maximum est de 29 ans révolus.

Il passe à 35 ans :

- lorsque le contrat ou la période d'apprentissage proposés fait suite à un contrat ou à une période d'apprentissage précédemment exécutés et conduit à un niveau de diplôme supérieur à celui obtenu à l'issue du contrat ou de la période d'apprentissage précédents ;
- lorsqu'il y a eu rupture de contrat pour des causes indépendantes de la volonté de l'apprenti ou suite à une inaptitude physique et temporaire de celui-ci. Sous certaines conditions, notamment si l'apprenti est reconnu travailleur handicapé, il n'y a pas de limite d'âge.

### Durée

- De 6 mois minimum à 36 mois maximum

### Formation

- La durée est calculée au prorata de la durée du contrat. Elle est variable selon le titre ou le diplôme préparé.
- En alternance avec l'exercice d'un emploi dans l'entreprise.

- Les enseignements dispensés peuvent être, pour tout ou partie, effectués à distance.
- Les apprentis peuvent être accueillis dans plusieurs entreprises afin de compléter leur formation et de profiter d'autres équipements.

### Rémunération brute

#### En % du Smic

	MOINS DE 18 ANS	DE 18 ANS À MOINS DE 21 ANS	DE 21 ANS À MOINS DE 26 ANS	26 ANS ET PLUS
1 <sup>re</sup> ANNÉE	27 %	43 %	53 %	100 % <sup>1</sup>
2 <sup>e</sup> ANNÉE	39 %	51 %	61 %	100 % <sup>1</sup>
3 <sup>e</sup> ANNÉE	55 %	67 %	78 %	100 % <sup>1</sup>

(1) Salaire le plus élevé entre le Smic et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé.

N.B. : Les apprentis en licence professionnelle perçoivent un salaire de l'équivalent d'une deuxième année d'apprentissage.

### Avantages pour l'employeur (hors aides exceptionnelles)

Les aides à l'embauche d'un apprenti concernent les entreprises :

- de moins de 250 salariés
- qui embauchent des apprentis préparant un diplôme ou un titre professionnel dont le niveau ne dépasse pas celui du baccalauréat

Elles sont versées uniquement la première année du contrat.

49 000  
APPRENTIS DANS  
L'ENSEIGNEMENT  
AGRICOLE

## CONTRAT D'APPRENTISSAGE À L'ÉTRANGER

Le contrat d'apprentissage peut désormais être exécuté « en partie » à l'étranger pour une durée déterminée qui ne peut excéder un an. Dans le cadre d'une mobilité dans l'Union européenne, une convention peut être conclue entre l'apprenti, l'employeur en France, l'employeur à l'étranger, le centre de formation en France et, le cas échéant, le centre de formation à l'étranger.

## LES CLASSES DE TROISIÈME « PRÉPA-MÉTIERS » (EX-DIMA)

Elles ont pour objectif de préparer l'orientation des collégiens, notamment vers l'apprentissage, et de leur permettre de poursuivre l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

# FORMATION PROFESSIONNELLE

## Se former TOUT AU LONG DE LA VIE

La formation professionnelle est un outil majeur à la disposition de tous les actifs. Elle permet de se former tout au long de son parcours professionnel, pour développer ses compétences, pour accéder ou se maintenir dans l'emploi, ou pour en changer.



### LES BONNES QUESTIONS À SE POSER

L'acquisition de connaissances ou de compétences nouvelles est-elle indispensable pour votre projet professionnel ?

Éléments de réflexion

- Quel est mon savoir-faire ?
- De quel niveau de formation ai-je besoin pour évoluer dans l'entreprise, pour trouver un emploi ?
- Quelle formation me permettra d'évoluer ?

Est-ce que je souhaite...

- Élargir mon domaine de compétences sur le plan technique ? Sur le plan relationnel ?
- Acquérir de nouvelles responsabilités (technique, commerciale, managériale...) ?
- Réorienter mon devenir professionnel ? Vers quoi ?
- M'installer à mon compte ? Pour quelle activité ?

Quel est le type de formation le plus adapté à vos besoins et à vos responsabilités ?

Éléments de réflexion

- Dois-je choisir une formation courte (quelques jours) ou longue (quelques mois ou plus) ?
- Une formation spécialisée ?
- Une formation basée sur les qualités comportementales ?
- Une formation diplômante



## LES PRESTATIONS BÉNÉFICIAINT D'UN FINANCEMENT

Les prestations pouvant bénéficier d'un financement au titre des fonds de formation professionnelle sont des actions concourant au développement des compétences.

### LES ACTIONS D'APPRENTISSAGE

Les quatre objectifs de l'action d'apprentissage :

- permettre aux titulaires d'un contrat d'apprentissage d'obtenir une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme ou un titre à finalité professionnelle enregistré au RNCP ;
- dispenser aux titulaires d'un contrat d'apprentissage, ainsi qu'aux apprentis originaires de l'Union européenne en mobilité en France, une formation générale, associée à une formation technologique et pratique, qui complète celle reçue en entreprise et s'articule avec elle ;
- contribuer au développement des connaissances, des compétences et de la culture nécessaire à l'exercice de la citoyenneté ;
- contribuer au développement de l'aptitude des apprentis à poursuivre des études par les voies de l'apprentissage, ou par toute autre voie.

### LES ACTIONS DE FORMATION

L'action de formation se définit comme un parcours pédagogique permettant d'atteindre un objectif professionnel.

Elle peut être suivie en présentiel sur une période délimitée, en tout ou partie à distance, en situation de travail. Les quatre objectifs de l'action de formation :

- permettre à toutes personnes, sans qualification professionnelle et sans contrat de travail, d'accéder dans les meilleures conditions à un emploi ;
- favoriser l'adaptation des travailleurs au poste de travail, à l'évolution des emplois, et participer au développement de leurs compétences en lien ou non avec leur poste de travail ;
- réduire, pour les travailleurs dont l'emploi est menacé, les risques résultant d'une qualification inadaptée à l'évolution des techniques et des structures des entreprises, en les préparant à une mutation d'activité, soit dans le cadre, soit en dehors de leur entreprise ;
- favoriser la mobilité professionnelle.

L'Apecita est certifiée



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes : **Actions de formation et Bilans de compétences**

## LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

La VAE est un droit individuel qui permet à toute personne engagée dans la vie active (activité salariée, non salariée ou bénévole), de faire valider tout ou partie de son expérience en vue d'acquérir un diplôme à finalité professionnelle, un titre professionnel ou un certificat de qualification professionnelle.

Il n'y a pas de durée d'expérience minimale requise. L'essentiel est d'avoir exercé des activités qui correspondent à celles visées par le diplôme. Les expériences prises en compte peuvent venir d'un emploi, de stages, de bénévolat ou d'expériences personnelles.

Le salarié qui vise une validation bénéficie d'un congé, d'une durée de 48 heures. Une convention ou un accord collectif peut augmenter sa durée. Le salarié peut le demander pour participer à la session d'évaluation et/ou s'y préparer.

La plateforme France VAE constitue désormais le point d'entrée unique des informations en ligne et de toutes les certifications ouvertes à la VAE. Elle regroupe :

- L'ensemble des informations utiles pour décider et préparer une VAE, en lien avec les points d'information conseil des régions ;
- Tous les certificateurs et tous les accompagnateurs de parcours.

A noter que l'ensemble des diplômes relevant du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire est désormais disponible sur la plateforme. L'ambition est claire : faciliter l'accès aux titres agricoles pour les professionnels expérimentés, qu'ils soient salariés, en reconversion ou en quête d'installation.

Plus de détails sur [www.vae.gouv.fr](http://www.vae.gouv.fr)

N.B. : La VAE peut aussi être initiée par une entreprise à destination de plusieurs salariés volontaires avec un projet de VAE collective. Elle constitue un véritable levier de transformation RH, au service du maintien et de l'évolution dans l'emploi.

## LE BILAN DE COMPÉTENCES

Le bilan de compétences permet à son bénéficiaire de faire le point sur ses compétences, ses aptitudes, ainsi que ses motivations et de définir un projet professionnel ou de formation.

Réalisé par un organisme extérieur à l'entreprise, il peut être proposé – et non imposé – aux salariés et être mis en œuvre à l'initiative du salarié.

Durée : 24 heures maximum, réparties en général sur deux ou trois mois (cinq à neuf entretiens).

Financement :

- salariés : compte personnel de formation, autofinancement ou plan de développement des compétences de l'entreprise ;
- demandeurs d'emploi : compte personnel de formation ou autofinancement ;
- agriculteurs et chefs d'entreprise : compte personnel de formation.

Envie de bouger, de changer, d'évoluer ?  
Besoin de faire le point ? Les conseillers bilan de l'Apecita vous accompagnent : [bilan-de-competences@apecita.com](mailto:bilan-de-competences@apecita.com)



# FORMATION PROFESSIONNELLE

## TÉMOIGNAGE

### Nelly a réalisé un bilan de compétences avec l'Apecita

« Diplômée jusqu'au BTS, j'ai créé ma première exploitation à 22 ans, spécialisée en bovins viande, avec un projet ambitieux : maîtriser toute la chaîne, de l'alimentation des animaux jusqu'à l'assiette des consommateurs. Mais après le décès accidentel en 2011 de mon mari, également mon associé, j'ai dû me résoudre à vendre le cheptel 3 ans plus tard, faute de main-d'œuvre.

J'ai alors basculé vers les grandes cultures, puis je me suis aventurée dans d'autres secteurs, comme le transport ou les travaux publics. Pourtant, l'agriculture m'a toujours rattrapée. Avec mon second mari, nous sommes installés en viticulture, avec le rêve de transformer un jour nous-mêmes notre production. Mais la crise viticole, la fatigue et le sentiment de tourner en rond m'ont amenée à me poser des questions profondes.

J'avais déjà tenté un premier bilan de compétences en 2017, sans grand succès. Mais cette fois, j'ai choisi de me tourner vers l'Apecita. Dès le premier rendez-vous avec Virginie Saubert, conseillère RH au bureau de Montpellier, j'ai senti que j'étais au bon endroit. Elle a su m'écouter, me challenger, me coacher et me rebooster parfois, tout en s'adaptant à mes disponibilités. Le financement a été pris en charge à 100 % par la MSA, ce qui m'a permis de me lancer sans frein financier.

Pourquoi ce bilan ? Parce que je me sentais perdue, dévalorisée, pas à ma place. J'avais besoin de faire le point : rester dans l'agriculture, changer de voie, reprendre des études ? Avec Virginie, nous avons exploré mon parcours, mes envies, mes compétences. J'ai découvert que mon niveau équivalait à une licence, ouvrant la voie à une VAE, un projet que je garde en tête. Nous avons aussi travaillé sur des CV et envisagé d'autres pistes, comme des postes en chambre d'agriculture. Pour le moment, je reste en veille et ne m'interdit aucun métier ni secteur d'activités.

Ce bilan m'a beaucoup apporté : il a mis en lumière ma polyvalence, ma capacité d'adaptation, ma résistance. Moi qui ai touché à tant de métiers – production, vente directe, transport, gestion – j'ai compris que c'était une réelle richesse. Cela m'a aussi aidée sur le plan personnel. Ce travail sur moi m'a bousculée, parfois dououreusement, mais il m'a permis de m'affirmer. À ceux qui hésitent, je dirais qu'un bilan de compétences n'est pas seulement un travail sur sa carrière : c'est un travail sur soi. Cela demande du temps, de l'honnêteté, l'envie de se confronter à ses forces comme à ses fragilités. Mais si on joue le jeu, c'est un formidable levier pour se retrouver, rebondir, et se projeter. Pour moi, ce n'a pas été seulement un bilan professionnel, mais le bilan d'une vie. »

### UNE FORMATION QUALIFIANTE PEUT BÉNÉFICIER D'UN FINANCEMENT SI :

- elle prépare à une certification ou habilitation inscrite à l'un des répertoires nationaux : le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ou le répertoire spécifique ;
- elle prépare à un bloc de compétences d'une certification enregistrée au RNCP.



## Découvrir...

### MONCOMPTEFORMATION

Le compte personnel de formation est accessible sur le site [www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr) ainsi que sur l'application, disponible depuis un Smartphone ou une tablette.

Le site et l'application vous permettent :

- d'activer votre compte ;
- d'accéder à votre compte et de consulter vos droits ;
- de chercher et de choisir votre formation ;
- de sélectionner la formation de votre choix et de s'y inscrire.

Chaque année, ce compte est alimenté en euros en fonction de la durée de travail sur l'année écoulée. Si vos droits sont insuffisants, deux possibilités :

- régler personnellement le reste à payer par carte bancaire pour finaliser votre dossier ;
- faire une demande de financement complémentaire à votre employeur ou à France Travail si vous êtes en recherche d'emploi.

Les titulaires qui souhaitent mobiliser leurs droits CPF doivent s'acquitter d'une participation financière de 102,23 euros (2025) pour souscrire à une formation proposée sur Mon Compte Formation. Ce « reste à charge » a été mis en place par le Gouvernement pour responsabiliser chacun, afin qu'il s'engage de manière active dans sa formation. Cependant, il ne s'applique pas dans certains cas (demandeur d'emploi, abondement de la part de l'employeur...)

Depuis le 30 avril 2025, les droits à la formation des agents publics des réseaux consulaires — chambres d'agriculture, de commerce et d'artisanat - auparavant exprimés en heures sont désormais convertis en euros, conformément aux règles en vigueur dans le secteur privé.

### Le dispositif Prévention Usure Reconversion (PUR)

Il repose sur le Compte Professionnel de Prévention (C2P). Les salariés accumulent des points en fonction de leur exposition à six facteurs de risque. Ces points financent ensuite, en partie, leur reconversion professionnelle.

### Le Fonds d'Investissement pour la Prévention de l'Usure professionnelle (FIPU)

Il cible trois autres facteurs de risque non couverts par le C2P, comme le port de charges lourdes ou les vibrations mécaniques.

Ces deux dispositifs permettent aux salariés exposés de changer de métier, par la formation certifiante, avant que leur santé ne se dégrade. Le financement couvre le salaire, les frais de formation et les frais annexes.

Plus d'infos sur : [www.transitionspro.fr](http://www.transitionspro.fr)

## LES DISPOSITIFS

### Le compte personnel d'activité (CPA)

Le CPA offre à son titulaire de bénéficiar d'un accompagnement personnalisé, lui permettant d'exercer ses droits, afin de mettre en œuvre son projet professionnel. Ce compte est ouvert à toute personne dès l'âge de 16 ans (15 ans pour les jeunes qui signent un contrat d'apprentissage), il ferme au décès de celle-ci.

Le CPA regroupe :

- le compte d'engagement citoyen (CEC). Il recense les activités bénévoles de volontariat de son titulaire. Il permet d'acquérir des heures sur le CPF ou des jours de congé destinés à l'exercice de ces activités ;
- le compte professionnel de prévention (C2P). Il permet aux salariés fortement exposés à certains des facteurs de pénibilité, définis par décret, d'acquérir des points leur donnant accès à la formation professionnelle, au temps partiel ou à un départ anticipé à la retraite ;
- le compte personnel de formation (CPF). Il recense les droits acquis par le bénéficiaire tout au long de sa vie et les formations dont il peut bénéficier.

À  
S  
A  
V  
O  
I  
R

### Le projet de transition professionnelle (PTP) ou CPF de transition

Il a remplacé le congé individuel de formation (CIF).

Tout salarié en activité peut demander à mobiliser son CPF pour la prise en charge d'une action de formation certifiante ou qualifiante, destinée à lui permettre de changer de métier ou de profession dans le cadre d'un projet de transition professionnelle.

Lorsque tout ou partie de la formation se déroule sur le temps de travail :

- le congé est rémunéré ;
- le salarié demande l'autorisation d'absence à son employeur. L'absence de réponse de sa part vaut acceptation.

Plus d'infos sur : [www.transitionspro.fr](http://www.transitionspro.fr)

# FORMATION PROFESSIONNELLE

## LES DISPOSITIFS

### Le conseil en évolution professionnelle (CEP)

Le CEP est un dispositif d'accompagnement gratuit et personnalisé, proposé à toute personne engagée dans la vie active (en activité ou en recherche d'emploi) souhaitant faire le point sur sa situation professionnelle et, le cas échéant, élaborer et formaliser un projet d'évolution professionnelle (insertion, mobilité interne, reconversion, création/reprise d'entreprise, etc).

L'accompagnement CEP est un passage obligé pour les personnes envisageant de démissionner et de bénéficier de l'assurance-chômage en vue d'une reconversion.

Plus d'infos sur : [mon-cep.org](http://mon-cep.org)

### Le plan de développement des compétences

Le plan de développement des compétences a remplacé le plan de formation de l'entreprise.

Il regroupe deux objectifs :

- adapter les salariés à leur poste de travail ;
- veiller au maintien de leurs capacités à occuper un emploi.

Il distingue :

- les formations obligatoires : actions de formation qui conditionnent l'exercice d'une activité ou d'une fonction ;
- les autres formations, qui ne conditionnent pas l'exercice d'une activité.

À  
S  
A  
V  
O  
I  
R

### L'entretien de parcours professionnel

A partir de 2026, chaque salarié bénéficie, tous les 4 ans, d'un entretien de parcours professionnel, avec un état des lieux récapitulatif tous les 8 ans. Son objectif est de faire le point sur ses perspectives d'évolution professionnelle, notamment en matière de qualification et d'emploi afin de mieux anticiper les transformations des métiers et accompagner les salariés.

Cet entretien n'est plus systématiquement réalisé après un congé long (maternité, parental, sabbatique, longue maladie...). Il n'est désormais obligatoire que si aucun entretien n'a été conduit dans les douze mois précédents.

### La période de reconversion

A partir du 1er janvier 2026, elle fusionne les dispositifs Transitions collectives et Pro-A. Elle s'adresse à toute personne, sans condition d'âge ou de qualification, souhaitant se former pour évoluer ou changer de métier. Un Conseiller en Évolution Professionnelle (CEP) peut accompagner le salarié durant ce parcours, et les branches professionnelles peuvent adapter les modalités (durée, certifications, publics prioritaires).

La formation, d'une durée de 150 à 450 heures sur 12 mois (pouvant aller jusqu'à 36 mois et 2 100 heures), doit être qualifiante ou certifiante et peut prendre différentes formes : immersion, alternance, formation à distance ou en présentiel.

Le financement est assuré par les OPCO via une dotation de France Compétences et peut être complété par le CPF du salarié.

Selon le type de mobilité (interne ou externe), le contrat de travail est soit maintenu, soit suspendu. À l'issue de la formation, le salarié peut être promu, transféré ou réintégré.

### FSE+

Le Fonds Social Européen Plus (FSE+) a pour objectif de cofinancer des actions de formation des salariés des entreprises notamment les formations en lien avec les transitions écologique et numérique et celles bénéficiant aux salariés les moins qualifiés ou contribuant à la mixité des métiers. Ces projets doivent avoir une finalité de maintien de l'emploi, de reconversion professionnelle, de promotion et de mobilité professionnelle de tous les actifs.

## TÉMOIGNAGE

Laurie Vergnes, responsable RH chez Occitane Plats Cuisinés et chargée de développement des compétences et des projets RH du groupe Larnaudie.

« Basée à Castelnau-d'Oléron, Occitane Plats Cuisinés appartient au groupe familial Larnaudie, un ensemble de cinq structures implantées dans le Grand Sud et spécialisées dans les produits du terroir (foie gras, plats cuisinés, viandes transformées...). Le groupe réunit environ 700 collaborateurs répartis entre l'Aude, le Lot, le Gers, la Dordogne et la Charente-Maritime. Les principaux métiers présents sur notre site concernent la production, la logistique et la maintenance : opérateur, conducteur de ligne, conducteur machine, chef d'atelier, responsable de service, stock magasinage, préparateur commande et technicien maintenance. Ce sont des postes techniques et fortement liés à la saisonnalité. Pour cette raison, notre politique de recrutement repose sur un principe clair : nous privilégions la motivation plutôt que les diplômes. Le savoir-faire, nous nous engageons à l'apporter en interne. Ce qui nous importe avant tout, c'est la volonté de s'investir et un savoir-être cohérent avec nos valeurs.

Le développement des compétences constitue un axe stratégique essentiel pour nous. Nous avons structuré une véritable organisation dédiée à la formation interne, avec un réseau de formateurs sur chaque site et un accompagnement spécifique des managers. L'objectif est de renforcer la polyvalence et la polycompétence, indispensables pour s'adapter aux variations d'activité et permettre aux collaborateurs d'évoluer selon les besoins de la production. Depuis 2019, nous avons mis en place un parcours de formation managériale sur mesure en interne décliné en trois niveaux. Le premier, composé de trois jours, s'adresse aux conducteurs de ligne ou aux référents et porte sur l'animation d'équipe. Le deuxième, sur cinq jours, vise les managers intermédiaires. Le troisième, sur neuf jours, concerne les responsables d'atelier ou de service. Ce parcours mutualisé au niveau du groupe permet aux managers de visiter différents sites, d'échanger sur leurs pratiques et de développer une culture commune. Les retours sont très positifs : nous observons rapidement une meilleure prise de recul et un management plus structuré. En 2024, 55 % des collaborateurs du groupe ont été formés sur plus de 160 formations différentes.

La promotion interne occupe également une place déterminante dans notre politique RH. Pour sécuriser les parcours, nous avons instauré un suivi mensuel des collaborateurs identifiés comme ayant un potentiel d'évolution, avec des objectifs formalisés. Cela nous évite de perdre des talents au fil des saisons et permet d'objectiver les décisions. Aujourd'hui, plus de 30 % de nos CDI proviennent d'un passage CDD-CDI, ce qui témoigne de l'efficacité de notre approche.

Nous proposons également un accompagnement vers des certifications professionnelles. Nous avons notamment mis en place des CQP conducteur de ligne ou nettoyage industriel et travaillons à la reconnaissance officielle de nos formateurs internes. Transmettre est un vrai métier, et former à la pédagogie fait partie des évolutions que nous souhaitons développer.

Pour construire notre plan de développement des compétences, nous nous appuyons sur notre SIRH, qui centralise les demandes exprimées lors des entretiens annuels et professionnels. Cette vision globale nous permet de mutualiser les besoins entre sites, de personnaliser les actions et de privilégier l'intra-entreprise, plus pertinent et plus efficient. Enfin, notre engagement en matière de formation constitue un réel levier d'attractivité. Lors des rencontres avec des étudiants, des personnes en reconversion ou des publics en insertion, nous mettons en avant la qualité de l'intégration et les perspectives d'évolution. Notre politique RH est inclusive et ouverte à tous. Nous valorisons également la transparence : la majorité des processus de recrutement inclut une visite d'usine afin de permettre aux candidats de visualiser la réalité du terrain. Cette démarche renforce la cohérence de nos recrutements et traduit nos valeurs d'agilité et de proximité. »



SOA/NEY

## FORMATION À DISTANCE

# SE FORMER à distance

La formation ouverte et/ou à distance (FOAD) est un dispositif souple, organisé en fonction de besoins personnels ou collectifs (individus, entreprises, territoires). Elle comporte des apprentissages individualisés et l'accès à des ressources ainsi qu'à des compétences locales ou à distance. La FOAD n'est pas exécutée nécessairement sous le contrôle permanent d'un formateur.

Source : circulaire DGEFP  
n° 2001-22 du 20 juillet 2001.



La formation à distance séduit de plus en plus d'apprenants grâce à sa souplesse : elle permet d'organiser son temps d'étude selon ses contraintes personnelles ou professionnelles.

Toutefois, l'isolement reste un défi réel : les campus connectés apportent une réponse pragmatique. Ils proposent des lieux d'études équipés (connexion, matériel informatique, espaces collectifs et individuels), ainsi qu'un tuteur (limitée à 20 apprenants) pour un suivi méthodologique et administratif et motivationnel.

Labellisés par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, mis à disposition et portés par des collectivités territoriales, ces lieux d'études innovants et conviviaux permettent, à celles et ceux le souhaitent, de réussir des études supérieures et de bénéficier d'une vie étudiante comme dans un campus universitaire.

## CONTACTS

L'INSTITUT AGRO  
ENSEIGNEMENT  
À DISTANCE /  
CENTRE PUBLIC

ead.institut-agro.fr  
12, rue Aimé-  
Rudel - BP 100  
63370 Lempdes  
04 73 83 36 00

CERCA – CENTRE  
D'ENSEIGNEMENT  
RURAL PAR  
CORRESPONDANCE  
D'ANGERS

www.groupe-esa.com  
55, rue Rabelais  
BP 30748  
49007 Angers  
Cedex 1  
02 41 23 55 55  
info-orientation@  
groupe-esa.com

CNEAC – CENTRE  
NATIONAL  
D'ENSEIGNEMENT  
AGRICOLE PAR  
CORRESPONDANCE

www.cneac.fr  
1, rue Basse  
Moulin de Saint-  
Étienne  
36200 Argenton-sur-  
Creuse  
02 54 01 12 27  
contact@cneac.fr

## TÉMOIGNAGE

Après une longue carrière dans la grande distribution, Yannick CISZEWSKI s'est reconverti dans la viticulture.  
Pour se former à ce nouveau métier, il a opté pour un Bac Pro et un BTSA à distance..

« Après une première vie professionnelle dans la grande distribution, où j'ai gravi les échelons jusqu'à devenir chef de rayon, j'ai ressenti vers 45 ans le besoin de me réorienter. J'ai passé un bilan de compétences, dont j'attendais beaucoup, mais qui ne m'a finalement pas apporté de révélation. Alors, je suis allé chercher en moi-même. Depuis l'enfance, la vigne m'attirait. En 2014, j'ai créé une association viticole en Picardie. C'était une simple idée au départ, mais elle a pris forme : j'ai obtenu un terrain, des droits de plantation et j'ai commencé à vinifier en autodidacte. Les premiers essais ont été décevants : on ne s'improvise pas vigneron. C'est un vrai métier. Et j'ai compris que pour progresser, je devais retourner apprendre. C'est là que la formation à distance s'est imposée comme la seule solution réaliste : je voulais continuer à travailler tout en me formant. En explorant mon compte CPF, je suis tombé sur

l'Institut Agro – Enseignement à distance. Le contact a été très bienveillant. On m'a orienté vers le Bac Pro Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole, que j'ai commencée tout en étant salarié. Les cours à distance étaient clairs, bien construits, intuitifs. Et il y a toujours la possibilité de contacter les enseignants ou d'échanger avec les autres apprenants en cas de besoin. Quant aux évaluations, elles se font en ligne, sous forme de QCM ou de devoirs à rendre. S'organiser, en revanche, exige parfois des sacrifices notamment quand on travaille encore. Il faut accepter de consacrer ses jours de repos, ses soirées, parfois ses congés, à ses études. J'ai dû mobiliser des RTT pour réaliser mes stages, poser des congés au bon moment... L'Institut Agro proposait d'ailleurs un outil très utile : un simulateur d'organisation qui calcule, en fonction du temps qu'on pense pouvoir consacrer chaque semaine aux cours. Cela m'a permis d'anticiper, de vérifier que mon projet était tenable.

Actuellement, je poursuis mon cursus par un BTSA viticulture-œnologie. En parallèle, j'ai créé mon entreprise viticole et planté des vignes en 2022. J'espère pouvoir faire mes premières vendanges l'année prochaine. Même si j'ai quitté mon emploi grâce au dispositif démission-reconversion et que j'ai plus de temps, l'organisation reste un vrai sujet. Il faut s'astreindre à une certaine discipline. Pour ma part, je découpe mes journées tel un lycéen, avec des créneaux précis par matière. J'utilise Google Agenda avec des rappels : français à telle heure, puis viticulture, puis anglais, etc. Cela m'évite de me disperser. Mes conseils à quelqu'un qui voudrait suivre une formation à distance ? Anticiper la recherche de stages, s'organiser sérieusement et accepter certains sacrifices. La formation à distance offre une liberté immense, mais elle demande aussi de la rigueur. Pour moi, elle a rendu possible mon rêve de reconversion. »

# COMMENT SAVOIR si un diplôme est reconnu par l'État et par les professionnels ?

Gare au marketing alléchant de certains établissements, toutes les formations ne se valent pas ! Certaines écoles proposent des cursus non reconnus par l'État. Pour s'assurer de la qualité d'une formation et de sa reconnaissance sur le marché de l'emploi, il suffit de consulter le RNCP.

**L**orsque l'on a un projet de formation, initiale ou professionnelle, il faut porter une attention particulière au contenu de celle-ci (programme, organisation des cours, etc.), à l'organisme qui la dispense, ainsi qu'au fait qu'elle bénéficie d'une reconnaissance officielle par l'État permettant l'exercice du métier visé. Car toutes les certifications et tous les diplômes ne sont pas forcément reconnus par l'État et il peut s'avérer dommageable de s'engager dans ce type de cursus, par exemple si l'on veut poursuivre ses études par la suite. Pour s'assurer de cette reconnaissance, il suffit de consulter le site de France Compétences pour vérifier que la certification ou le diplôme choisis soient bien inscrits au RNCP. L'enregistrement au RNCP conditionne en effet la qualité, comme la valeur de la formation sur le marché de l'emploi.

Notons également que les organismes qui préparent à ces certifications professionnelles doivent être habilités par l'organisme responsable de la certification et identifiés auprès de France Compétences. Ainsi, avant de s'engager dans

une formation, il est important de vérifier :

- si la certification professionnelle est bien enregistrée;
- si elle est bien en cours de validité (elles sont renouvelées au maximum tous les cinq ans);
- si l'organisme est bien habilité pour préparer à son acquisition.

### Qu'est-ce que le RNCP ?

Le RNCP ou répertoire national des certifications professionnelles – dont France Com-



### Zoom sur...

#### LA CERTIFICATION QUALIOPI

La certification qualité « Qualiopi » est devenue une obligation légale pour tous les organismes réalisant des actions pour le développement des compétences souhaitant bénéficier de fonds publics ou mutualisés (financement par un opérateur de compétences, par l'État, par les régions, par la Caisse des dépôts et consignations, par France Travail ou par l'Agefiph). La marque Qualiopi concerne donc tous les prestataires, y compris les formateurs indépendants, dispensant des actions :

- de formation;
- de bilan de compétences;
- permettant de faire valider les acquis de l'expérience;
- de formation par apprentissage.

Ainsi, seuls les organismes certifiés peuvent désormais proposer leurs formations éligibles au CPF sur les plateformes mon compte formation (site et application).

petences est en charge – recense, au travers de fiches descriptives ayant valeur de publication légale, tous les diplômes, titres professionnels et certificats de qualification professionnelle qui sont reconnus par l'État comme permettant l'exercice d'un métier. Ces fiches précisent également le niveau de qualification acquis en validant une certification professionnelle enregistrée au RNCP (à l'exception des seuls Bac généraux et technologiques).

## Menez l'enquête

S'il est essentiel de choisir une formation reconnue par l'Etat, il est également indispensable qu'elle le soit par les entreprises du secteur professionnel visé, d'autant que les attentes des recruteurs en matière de diplôme sont en constante évolution. Vous souhaitez par exemple travailler dans le secteur du conseil auprès d'agriculteurs mais vous hésitez encore entre un BTSA, une licence pro ou une école d'ingénieurs ? Le plus efficace

reste d'en parler avec des personnes qui exercent ce métier ou les services RH des structures qui recrutent ce type de poste. Ils pourront vous faire part de leur expérience, vous prodiguer des conseils quant aux compétences à avoir et aux formations à suivre. Les réseaux sociaux tels que LinkedIn pourront vous aider en ce sens, sans oublier les salons professionnels. Ca sera aussi l'occasion pour commencer à développer votre réseau et vous créer des opportunités

lorsque vous arrivez sur le marché de l'emploi. Pensez également à scruter de plus près des exemples d'offres d'emploi, le niveau de diplôme et le type de formation recherchée y sont la plupart du temps spécifiés. Pour cela, n'hésitez pas à consulter le site [www.apecta.com](http://www.apecta.com).

Source : France Compétences



# MOOC, LMS, BLENDED LEARNING ? Petit glossaire de la formation 2.0 et 3.0

Source : Le petit glossaire de la formation digitale, par Beekast

## MOOC (MASSIVE ONLINE OPEN CLASSROOM)

Ce sont des cours en ligne accessibles à tous, souvent sous la forme de vidéos. Les utilisateurs peuvent généralement accéder à des évaluations qui, s'ils réussissent, leur permettent d'obtenir une certification.

## ENT (ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL)

C'est une plateforme qui rassemble plusieurs fonctions (l'évaluation, le partage de documents, la centralisation des résultats) permettant aux apprenants de travailler à distance et de s'entraider. Ces systèmes se trouvent essentiellement dans la formation initiale.

## BLENDED LEARNING

Dispositif d'apprentissage mixte, qui intègre à la fois des outils digitaux et de l'apprentissage en autonomie, ainsi que des phases d'apprentissage en présentiel, accompagnées par un formateur professionnel.

## SERIOUS GAME

C'est une application informatique qui associe un objectif sérieux (de manière non exhaustive : apprentissage, communication, information, etc.) à un moyen ludique (inspiré des jeux vidéo et du monde du gaming).

## COOC (CORPORATE OPEN ONLINE CLASS)

Il s'agit d'une sous-catégorie de MOOC, produite par les entreprises et à destination de leurs clients, employés ou prospects. Certaines entreprises proposent des formations en lien avec leurs services, par exemple, soit pour leurs commerciaux, pour mieux connaître le métier des prospects, soit directement aux prospects, afin de créer un besoin (les acteurs des nouvelles technologies utilisent beaucoup cette méthode).

## SOCIAL LEARNING

Il offre aux apprenants la possibilité de collaborer lors de formations en ligne. Il s'agissait à l'origine de forums ou de salles virtuelles, mais les entreprises vont à présent plus loin, avec des systèmes plus complets : les RSE (réseaux sociaux d'entreprise).

## LMS (LEARNING MANAGEMENT SYSTEM)

C'est une plateforme en ligne qui regroupe tous les outils nécessaires aux formateurs et aux apprenants. Ces systèmes permettent le partage et la consultation de contenus pédagogiques, sous différentes formes : serious games, vidéos, etc.

## METAVERS

Le métavers est un réseau de mondes virtuels immersifs et partagés où les gens peuvent se connecter entre eux. Dans le secteur de la formation, ces univers virtuels permettent à l'apprenant de s'immerger dans un environnement de travail pour, par exemple, acquérir de manière plus précise des gestes professionnels.

## SOOC (SMALL OPEN ONLINE CLASSROOM)

Il s'agit en réalité d'un MOOC dont le sujet est tellement spécialisé (ou le niveau élevé), que les apprenants sont très peu nombreux.

## SPOC (SMALL PRIVATE ONLINE CLASSROOM)

C'est une version réduite et fermée des MOOC. Il s'agit du format préféré par les organismes de formation dans leur parcours de formation e-learning. Cela permet de protéger le contenu de la formation.

# RECONVERSION

## NOUVEAU DÉPART en agri/agro

Que ce soit par choix ou par obligation, la reconversion professionnelle est l'occasion de prendre un nouveau départ. Et s'il se faisait dans les métiers du vivant ? Zoom sur quelques dispositifs.

### POUR VOUS ACCOMPAGNER

#### • LE CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Le conseil en évolution professionnelle (CEP) est un dispositif d'accompagnement gratuit et personnalisé proposé à toute personne souhaitant faire le point sur sa situation professionnelle.

Voir page 48.

#### • LE BILAN DE COMPÉTENCES

Voir page 45.

### POUR CONFRONTER VOS IDÉES À L'ENVIRONNEMENT

#### • LES ENQUÊTES MÉTIERS

Il s'agit d'un échange avec un professionnel qui exerce le métier visé. Objectifs : • recueillir des informations fiables et concrètes sur le métier et ses conditions d'exercice, sur la situation de l'emploi et sur les niveaux de formation requis ; • obtenir des conseils avisés par rapport à son propre projet professionnel ; • commencer à constituer son réseau professionnel ; • repérer les entreprises intéressantes pour un futur stage ou une future candidature.

#### • L'IMMERSION PROFESSIONNELLE PMSMP

Elle permet d'être en immersion professionnelle dans une entreprise qui vous accueille afin de vous confronter aux conditions réelles du poste. L'immersion dure maximum un mois. Le site [immersion-facile.beta.gouv.fr](http://immersion-facile.beta.gouv.fr) a spécialement été conçu pour trouver un métier à tester, entrer en relation immédiatement avec une entreprise accueillante et remplir une demande de convention.



**Vous pouvez faire appel à votre conseiller Apecita pour vous mettre en relation.**

### POUR VOUS FORMER

#### • PROJET DE TRANSITION PROFESSIONNELLE OU CPF DE TRANSITION

Il permet à tout salarié de suivre, à son initiative et à titre individuel, une formation longue en vue de changer de métier ou de profession.

Voir page 47.

#### • PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE À L'EMPLOI COLLECTIVE - POEC

La préparation opérationnelle à l'emploi collective (Poec) est une action de formation permettant à plusieurs demandeurs d'emploi d'acquérir les compétences requises pour occuper des postes correspondant à des besoins identifiés par une branche professionnelle ou, à défaut, par l'opérateur de compétences (Opc). La formation est gratuite pour le demandeur d'emploi. Celui-ci a le statut de stagiaire de la formation professionnelle, et ce durant toute la formation. En voici quelques exemples : Poec ouvrier jardinier, Poec ouvrier maraîcher, Poec tractoriste, Poec agent viticole...

#### • LA PÉRIODE DE RECONVERSION

Voir page 48.

#### • FSE+

Voir page 48.

#### • PRÉVENTION USURE RECONVERSION (PUR)

Voir page 47.

#### • FONDS D'INVESTISSEMENT POUR LA PRÉVENTION DE L'USURE PROFESSIONNELLE (FIPU)

Voir page 47.



### UN MOOC POUR CONSTRUIRE SON PROJET PROFESSIONNEL

France Travail a développé un MOOC « Définir son projet professionnel. » Ce cours en ligne a pour objectif de vous aider à identifier un ou plusieurs métiers qui tiennent compte de vos compétences, de vos intérêts, ainsi que du marché du travail. Ces informations pourront vous guider dans vos futures actions (formation, stage, recherche d'emploi).

## LES FORMATIONS pour s'installer en agriculture

Quelles sont les formations disponibles pour s'installer en agriculture ?

Rappelons tout d'abord que la loi n'impose pas de cursus ou de diplôme obligatoire, par la formation initiale ou continue, pour celles et ceux qui envisagent d'embrasser le métier d'agriculteur. En revanche, une formation s'avère nécessaire pour percevoir les aides à l'installation diverses et variées, assortie d'un stage de 21 heures (trois jours), réalisé dans le cadre d'un plan de professionnalisation personnalisé (PPP).

Dans tous les cas, l'interlocuteur pertinent sera le point info installation du département visé, en général à la chambre d'agriculture.



### QUELS DIPLÔMES POUR S'INSTALLER ?

Deux conditions doivent être remplies :

- le diplôme doit sanctionner une formation de niveau 4 minimum, soit l'équivalent du baccalauréat ;
- cette formation doit conférer la capacité professionnelle agricole (CPA), c'est-à-dire le droit de s'installer.

Il s'agit principalement :

- du brevet professionnel responsable d'entreprise agricole (BPREA), LE diplôme qui prépare à l'installation en agriculture, selon un large choix d'orientations (production laitière, production avicole, production viande bovine, viticulture-œnologie, agriculture biologique...)
- du titre de technicien proposé par les MFR
- du Bac professionnel conduite et gestion de l'entreprise agricole (CGEA), mais aussi de tous les Bac professionnels de l'enseignement agricole, ainsi que du Bac technologique STAV ;

- de tous les BTSA (brevet de technicien supérieur agricole), du BTS agroéquipement de l'Éducation nationale et des BUT (bachelor universitaire de technologie) option agronomie ;
- du bachelor agro ;
- du diplôme national d'œnologue (DNO) ;
- du diplôme de docteur vétérinaire ;
- du diplôme d'ingénieur agronome (écoles nationales) et d'ingénieur en agriculture (écoles privées) ;
- d'un certain nombre de licences professionnelles et de masters.

Ces formations peuvent être proposées en formation initiale et/ou apprentissage, formation continue, à distance...

Renseignez vous !

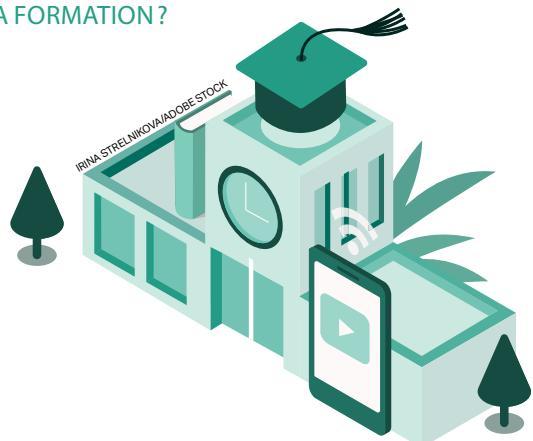
Pour connaître la liste complète des diplômes conférant la CPA, scannez le QR code ci-contre :



### QUELS ÉTABLISSEMENTS POUR SUIVRE SA FORMATION ?

Tous les établissements de l'enseignement agricole, public ou privé, peuvent être sollicités :

- Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation : [www.educagri.fr/eap](http://www.educagri.fr/eap)
- Conseil national de l'enseignement agricole privé (Cneap), [www.cneap.fr](http://www.cneap.fr)
- Union nationale rurale d'éducation et de promotion (Unrep), [www.maformationagricole.com](http://www.maformationagricole.com)
- Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation (MFR), [www.mfr.fr](http://www.mfr.fr)



# INSTALLATION



## TOUT SAVOIR SUR...

### Le BPREA

Le Brevet professionnel Responsable d'entreprise agricole (BPREA) est une formation qui permet d'acquérir de solides compétences et des méthodes indispensables pour assurer le pilotage et la gestion d'une entreprise agricole. Elle prépare en priorité à l'installation en agriculture et confère la Capacité professionnelle agricole. Elle peut se faire par la voie de l'apprentissage ou par la formation continue.

Le BPREA est une formation modulaire par unités capitalisables (7 UC) qui permet d'individualiser le parcours en matière de contenu et de durée (en fonction des acquis, des besoins et du projet personnel et professionnel), de mode de réalisation (en centre, en entreprise) et d'étalement dans le temps (sur un, deux ou trois ans). En effet, chaque UC est évaluée séparément et le diplôme est délivré lorsque l'ensemble des unités qui le constituent est

obtenu : 5 UC communes à tous les BPREA et 2 Ucare (unités capitalisables d'adaptation régionale ou à l'emploi) qui apportent des compléments de formation permettant de mieux s'adapter au système régional.

N. B. : Certaines maisons familiales rurales proposent également les titres de technicien, équivalents du BPREA, qui permettent de se qualifier tout en acquérant un niveau 4 ouvrant droits aux aides à l'installation.

## ET LES FORMATIONS COURTES ?

Elles vous seront très utiles pour progresser, pour vous tenir au courant (de la réglementation, des nouvelles techniques, de l'évolution des goûts des consommateurs, etc), ou encore pour vous spécialiser dans un domaine particulier (gestion, Internet, recrutement de salariés, transformation et vente à la ferme...).

Vous pourrez alors faire appel à :

- Vivea, le fonds d'assurance formation des agriculteurs, financé par vos cotisations à la MSA (mutualité sociale agricole, la Sécurité sociale de l'agriculture). Il vous permet de suivre des sessions d'un à quelques jours sur un thème pointu ou d'actualité ([www.vivea.fr](http://www.vivea.fr)). Cet organisme peut également, financer des formations pour les personnes en cours d'installation ;
- un CFPFA, pour y préparer un certificat de spécialisation (CS) d'une durée de trois à douze mois, avec un stage pratique ou sous statut salarié (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation). Il s'agit alors d'une formation qualifiante, car garantissant une qualification professionnelle reconnue par la profession dans un domaine spécialisé : plantes aromatiques/médicinales/à parfum, responsable d'une unité de méthanisation...



# AGRORIENTATION : LA RÉFÉRENCE en matière de métiers et de formation

Édité par l'Apecita, le site AgrorIENTATION.com s'adresse à toute personne intéressée ou en recherche d'une formation ou d'informations dans les secteurs de l'agriculture, l'agroalimentaire, l'environnement, l'aménagement et le paysage.

« **À** travers notre site AgrorIENTATION.com créé il y a plus de vingt ans, notre objectif est d'accompagner nos publics à mieux comprendre l'offre de formation dans l'enseignement agricole, pour les aider à mieux s'orienter vers les métiers et les filières de l'agriculture de l'agroalimentaire et de l'environnement, explique Anne-Claire Lefloch, chargée de mission à l'Apecita. Il s'adresse donc bien évidemment aux élèves, étudiants et personnes qui souhaitent se spécialiser ou se reconvertis. Mais c'est également une source d'information exhaustive pour les accompagnants de l'orientation que sont les CIO, les missions locales, France Travail sans oublier les enseignants et les familles. » Pour cela, le site, qui a entièrement été repensé il y a un an, répertorie une liste de 200 métiers, les 1 300 formations qui y donnent accès et les 2 100 organismes de formation qui les dispensent.

## Plusieurs entrées pour chercher sa formation

AgrorIENTATION.com offre la possibilité de trouver sa formation selon son intitulé, mais aussi grâce à une recherche avancée par filière, par activité, par statut (formation initiale, apprentissage...), par modalité d'enseignement ou par niveaux de sortie. Chaque formation y est présentée en détail, accompagnée de la liste des établissements qui la proposent et des métiers qu'il est possible d'exercer. La recherche par organisme de formation



est également disponible. Notons également que le site permet d'effectuer des recherches par géolocalisation.

## Trouver son métier idéal

Vous êtes intéressé par le secteur du vivant mais ne savez pas vers quel métier vous dirigier ? En répondant à un rapide questionnaire sur vos centres d'inté-

rêt et les spécialités qui vous intéressent, le site génère pour vous une liste de métiers idéaux. Vous pourrez alors découvrir en détail la description de chaque métier, les conditions d'exercices, les qualités et compétences attendues... mais aussi accéder à des offres d'emploi en étant redirigé vers le site Apecita.com.

À noter que le site permet également de s'informer plus spécifiquement sur le marché de l'emploi dans chaque filière en s'appuyant sur les ressources de l'Apecita comme les cahiers experts, les webinaires... ou sur les dernières actualités en matière de formation.

## Des parcours de formation détaillés

Cette nouvelle version propose également une grande nouveauté: le détail des parcours de formation. « Nous nous sommes rendu compte que le panorama de formation dans l'enseignement agricole peut parfois être complexe à appréhender, précise Anne-Claire Lefloch. Toujours dans l'optique d'accompagner au mieux les personnes dans leur orientation, le site détaille désormais les parcours existants suivant que l'on soit en troisième, en ter-

2004  
ANNÉE  
DE CRÉATION

200  
MÉTIERS

1 300  
FORMATIONS

## CHIFFRES CLÉS

WWW.AGRORIENTATION.COM

2 100  
ORGANISMES  
DE FORMATION

minale générale ou technologique ou que l'on souhaite poursuivre ses études après un Bac + 2/3. » Présentés sous une forme dynamique, les parcours sont agrémentés d'informations sur les diplômes et les éventuels concours, de témoignages, d'exemples de métiers sans oublier les conseils de l'Apecita.



## L'Apecita, des outils pour vous

**apecita**  
l'emploi agricole  
& environnement

- Nos sites emploi en agri, agro et environnement
- Notre site orientation
- Notre site d'information

[apecita.com](http://apecita.com)

[agroration.com](http://agroration.com)

[reseau-tee.net](http://reseau-tee.net)

[apecita-media.com](http://apecita-media.com)



### Nos Cahiers experts filières



Pour chaque filière : les principaux métiers et les formations pour y accéder, des interviews de spécialistes, des informations sur le marché de l'emploi

### Cahier expert Orientation, mode d'emploi



Toutes les clés pour connaître les formations du vivant

### Tendances de l'emploi par domaines d'activité



Zoom sur les principales filières en agriculture, agroalimentaire et environnement



# Améliorez la vie



**PURPAN**  
ÉCOLE D'INGÉNIEURS

Agriculture | Agroalimentaire  
Sciences & Humanités

APPRENDRE | DEVENIR MEILLEUR | AMÉLIORER LA VIE

# CONTACTEZ L'APECITA DANS VOTRE RÉGION

## AUVERGNE - RHÔNE-ALPES

### • Site Auvergne

Cité régionale de l'Agriculture  
9 allée Pierre-de-Fermat  
63170 AUBIÈRE  
Tél. 04 73 28 77 05  
clermont@apcita.com

### • Site Rhône-Alpes

23 rue Jean-Baldassini  
69364 LYON Cedex 7  
Tél. 04 72 76 13 00  
lyon@apcita.com

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

23 rue de l'ingénieur Bertin  
21600 LONGVIC  
Tél. 03 80 52 93 52  
dijon@apcita.com

## BRETAGNE

ZAC Atalante-Champeaux  
Rue Maurice-Le-Lannou  
CS 14226  
35042 RENNES Cedex  
Tél. 02 23 48 25 60  
rennes@apcita.com

## CENTRE-VAL DE LOIRE

Cité de l'Agriculture  
13 avenue des Droits-de-l'Homme  
45921 ORLÉANS Cedex 9  
Tél. 02 38 71 91 15  
orleans@apcita.com

## ÎLE-DE-FRANCE&DOM-TOM

6 rue de la Rochefoucault  
75009 PARIS  
Tél. 01 71 93 56 90  
paris@apcita.com

## PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR & CORSE

885 Chemin de la Forêt  
84140 AVIGNON  
Tél. 04 90 84 06 00  
avignon@apcita.com

## GRAND EST

### • Site Alsace

11 rue Jean-Mermoz  
68127 SAINTE-CROIX-EN-PLAINE  
Tél. 03 89 22 24 87  
colmar@apcita.com

### • Site Champagne-Ardenne

Maison des Agriculteurs  
2 rue Léon-Patoux CS 50001  
51664 REIMS Cedex 2  
Tél. 03 26 04 74 79  
reims@apcita.com

### • Site Lorraine

Espace agricole lorrain - Bât. I  
9 rue de la Vologne  
54520 LAXOU  
Tél. 03 83 98 74 00  
nancy@apcita.com

## PAYS-DE-LA-LOIRE

### • Site Loire-Atlantique

Maison d'Agriculture de Loire-Atlantique  
- Rue Pierre-Adolphe-Bobierre - La  
Géraudière  
44939 NANTES  
Tél. 02 40 16 37 88  
nantes@apcita.com

### • Site Maine-et-Loire

Sominval  
12 avenue Jean Joxé  
49109 ANGERS Cedex 2  
Tél. 02 21 76 09 36  
angers@apcita.com

## NOUVELLE-AQUITAINE

### • Site Aquitaine

17 cours Xavier Arnozan  
33000 BORDEAUX  
Tél. 05 57 85 40 50  
bordeaux@apcita.com

### • Site Limousin

Maison de l'Agriculture  
2 boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
Tél. 05 55 79 81 11  
limoges@apcita.com

### • Site Poitou-Charentes

Agropôle - 2133 route de Chauvigny  
CS 75005  
86550 MIGNALOUX-BEAUVOIR  
Tél. 05 49 44 75 22  
poitiers@apcita.com

## OCCITANIE

### • Site Languedoc-Roussillon

Maison des Agriculteurs - B  
Mas de Saporta  
CS 70025  
34875 LATTES Cedex  
Tél. 04 67 06 23 23  
montpellier@apcita.com

### • Site Midi-Pyrénées

Technoparc 6, 50 rue Jean Bart  
31670 LABÈGE  
Tél. 05 61 73 24 29  
toulouse@apcita.com

## NORMANDIE

### Chambre régionale d'agriculture

6 rue des Roquemonts  
CS 45346  
14053 CAEN Cedex 4  
Tél. 02 31 47 22 45  
caen@apcita.com

